

2026

Références

L'observatoire de la création architecturale, urbaine et paysagère de Haute-Savoie



ALLINGES Maison médicale de la femme et de l'enfant.....	4	ÉVIAN-LES-BAINS Réhabilitation du Casino.....	20	SAINT-GERVAIS-LES-BAINS Ascenseur incliné des thermes.....	36
ANNECY Restructuration et extension des Nouvelles Galeries.....	6	GROISY Rénovation énergétique et extension de la mairie.....	22	SAINT-JEAN-D'AULPS Restructuration et extension d'un centre de vacances en logements saisonniers	38
Végétalisation des cours de l'école Cotfa	8	LES HOUCHES Réaménagement de la base loisirs des Chavants	24	SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY Réhabilitation et extension de la Villa Cohendier en espace culturel.....	40
ANNEMASSE Bâtiment de la tranquillité publique et atelier de poterie de la MJC Centre.....	10	MARCELLAZ-ALBANAIS Restructuration et extension du groupe scolaire.....	26	SERVOZ Logements collectifs.....	42
BASSY Salle communale et bâtiment technique.....	12	MENTHON-SAINTE-BERNARD Vestiaires du stade Jean Dutour.....	28		
CHÂTIILLON-SUR-CLUSES Réhabilitation de la mairie.....	14	NERNIER Capitainerie.....	30		
DOUVAINE Médiathèque et ludothèque.....	16	SALLANCHES École de musique, de danse et de théâtre	32		
ÉTEAUX Espace multifonction	18	Requalification de la place Charles Albert.....	34		

Références est une publication du CAUE de Haute-Savoie
Siège social: L'îlot-S - 7 esplanade Paul Grimault 74000 Annecy
Tél: 04 50 88 2110
www.caue74.fr

Responsable de la publication :
Stéphan Dégeorges, Directeur du CAUE
Rédaction: Inès Hubert - Grégoire Domenach (Sallanches - École de musique)
Coordination éditoriale : Caroline Arbaud, Responsable du pôle Conseil et Accompagnement du CAUE

Crédit photographique : Béatrice Cafieri
Conception graphique: Pauline Bert, CAUE
N°ISSN: en cours
Publication annuelle gratuite imprimée en 500 exemplaires janvier 2026
Reproduction même partielle interdite

Photo de couverture: Casino, Évian-les-Bains
© Béatrice Cafieri.
Photo de quatrième: Mairie, Groisy
© Béatrice Cafieri.



Avec le soutien du Département de la Haute-Savoie, partenaire principal du CAUE de Haute-Savoie.

La cuisine et l'architecture emploient des vocabulaires souvent partagés. Les deux disciplines procèdent à l'évidence d'une dimension créative qui se nourrit de références et de transmissions. Les deux semblent à la fois accessibles et expertes. Les deux s'adressent aux autres et doivent, à leurs manières propres, être pourvoyeuses de plaisirs ou de bien-être. Les deux partagent aussi de devoir composer avec des ressources et des techniques, avec rigueur et précision. Elles ne répondent cependant pas aux mêmes temporalités.

Si les cuisiniers cultivent de longue date l'art d'accommorder ou de réinterpréter, les architectes ont longtemps développé leur savoir-faire dans un esprit d'invention, du moins ce que l'on pourrait croire. Dans les faits, il n'est guère de création qui ne se nourrisse pas de l'histoire, de la culture ou de données contextuelles. Il est vrai cependant que depuis au moins deux siècles les architectes ont davantage été créateurs de situations nouvelles en édifiant des bâtiments neufs. Jusqu'alors, il était plus rare qu'ils s'investissent dans la transformation, la restauration ou la reconversion d'œuvres et de sites déjà constitués.

Signe d'un changement à l'œuvre, l'essentiel des réalisations que nous visitons dans les pages de cette nouvelle édition de Références est le fruit de réinvestissements d'édifices ou de lieux aménagés. Il y a peu, on démolissait sans mesure pour faire place à la nouveauté. Est-ce dans un esprit de frugalité de matière, de maîtrise de la dépense carbone ou simplement dans un souci de continuité culturelle qu'un nouveau paradigme s'installe ? Il y a certainement une conjugaison de ces facteurs qui engage la profession mais aussi les maîtres d'ouvrages à une réorientation des pratiques. Le CAUE contribue à accompagner ce renouvellement avec une tradition séculaire de composition avec les œuvres héritées en portant les valeurs du ménagement du territoire. L'enjeu est aujourd'hui de construire la ville avec la ville pour ménager les ressources, ménager les sols et ménager l'histoire de celles et ceux qui voient le territoire s'adapter en permanence pour accueillir de nouveaux habitants et de nouveaux usages.

Les édifices et les sites sont porteurs de mémoires individuelles et collectives. Ils portent une valeur culturelle importante, celle de l'identité des territoires et de leurs habitants. Ils nous inscrivent dans l'histoire longue des paysages qui se façonnent selon les attentes des sociétés qui se succèdent. Les maîtres d'ouvrages entendent ces valeurs. Les maîtres d'œuvres adaptent leurs savoir-faire et déploient des compétences nouvelles, plus savantes, plus attentives. Ce faisant, ils développent une nouvelle intelligence créative plus complexe, plus riche certainement, qui confirme leur aptitude singulière à proposer des interventions contextualisées.

Nous vous souhaitons un plaisir renouvelé à découvrir ces réalisations modestes ou grandioses qui inscrivent assurément la Haute-Savoie sur une voie de qualité et de sobriété. Un terroir architectural et paysager qui affirme sa culture créative dans l'art d'accommorder, de compléter et d'enrichir.

Joël Baud-Grasset, président du CAUE de Haute-Savoie

Allinges | Réinventer les lieux de soin

Maison médicale de la femme et de l'enfant

2110 avenue de Thonon, 74200 Allinges

En bordure de Thonon-les-Bains, un bâtiment discret prend soin de la patientèle qui le fréquente, des personnes qui y travaillent et de l'environnement. Quand on franchit le seuil de la maison médicale de la femme et de l'enfant, on baigne dans une atmosphère bienveillante et apaisante malgré la proximité des axes très fréquentés. Ce projet est le fruit du travail étroit entre une SCI (montée par deux sage-femmes et une ostéopathe) et l'architecte Audrey Maxit. Il rassemble, outre les espaces d'accueil et d'attente, les sanitaires et locaux techniques, sept bureaux de consultation, une salle commune de préparation à l'accouchement, une salle d'échographie et une salle de

repos du personnel. À deux minutes de l'hôpital de Thonon, le centre, au service de la santé, se distingue d'un univers médical qui serait purement fonctionnel voire froid. Le dessin du bâtiment se ressent comme une découverte progressive, depuis l'extérieur où le bâtiment allongé s'insère par sa volumétrie et ses toitures à deux pans inclinés comme ceux des fermes genevoises, jusqu'au patio qui structure l'intérieur, et enfin à l'annexe située à l'étage. En fin de compte, ces espaces chaleureux, dont on parcourt le linoléum pieds nus, allient « beauté, praticité, calme et confort » selon ses occupantes et la maîtrise d'ouvrage.



La lumière comme source de bien-être

C'est dans ce contexte semi-rural, où le pavillonnaire côtoie des champs et quelques fermes éparses, que les professionnelles de santé ont trouvé le terrain en 2020. Les contraintes de la parcelle avec sa route en bordure, sa forme allongée et la servitude de passage pour les canalisations n'ont pas fait reculer l'architecte, qui s'est attachée à valoriser les vues et le lien avec l'environnement immédiat. Le bâtiment qui pourrait sembler être un simple rectangle de plain-pied enduit d'un beige subtil, avec une petite partie en étage en bardage bois comme accrochée, s'avère plutôt être un U allongé. Au creux de ce U se déploie un patio, autour duquel se répartissent les différents espaces. L'accueil de la patientèle se fait au centre du bâtiment, signalé par une rampe couverte par un débord de toit de pente inversée et des claustras en bois. Dès l'arrivée, le patio se dévoile derrière les baies vitrées de la salle d'attente. Un couloir, rythmé par les ouvertures en façade toute hauteur, longe le patio et dessert des bureaux de consultation et la salle de préparation. Ceux-ci occupent les façades, avec des ouvertures opacifiées pour l'intimité. Ainsi, tous les espaces se tournent vers l'extérieur, ce qui permet non seulement une orientation aisée dans l'espace,

mais aussi un grand confort de travail.

Ce travail fin de la lumière est indissociable du confort thermique qui exige protection solaire et ventilation naturelle. Des brise-soleil verticaux en bois ont été positionnés devant les fenêtres du rez-de-chaussée au nord, remplissant une double-fonction esthétique et anti-effraction. Des écrans solaires et stores ont été discrètement intégrés selon les autres orientations. Au sud, les éléments horizontaux de type auvent sont privilégiés, comme le débord de toit qui couvre une partie du patio pour protéger la salle d'attente. Quant au chauffage, le bâtiment, peu énergivore au vu de ses principes constructifs, dispose d'une pompe à chaleur air-air modulable par pièce.

Du bois sous toutes ses formes

Pour la maîtrise d'ouvrage, les valeurs de soin et de respect se portent aussi sur l'environnement. C'est pourquoi l'architecte a pu proposer une conception exigeante et des matériaux bruts et bio-sourcés, mis en place grâce à la volonté forte de la maîtrise d'ouvrage. L'emploi du bois même en structure a été une évidence : l'ossature des murs, y compris de refend, la charpente, mais aussi le bardage, les plafonds acoustiques et l'isolation en fibre de bois et ouate de cellulose. Ce lot a bénéficié d'une sub-

vention pour la mise en œuvre de bois local de la région, et le choix a pu se porter sur du mélèze en majorité. L'architecte salue le travail minutieux du charpentier jusqu'aux moindres détails de finition. Des enduits de terre crue ont été choisis sur certains murs, apportant de l'inertie et une sensation veloutée.

« Un espace de travail idéal »

Comme le remarque l'une des sages-femmes, la maison médicale est un outil de travail complet, tout en distillant le sentiment de « chez-soi » qui était recherché. L'architecture sobre, qui d'ailleurs est remarquée par les patient.es, concourt à la sérénité des lieux. Le patio peut donner lieu à des activités sur sa terrasse orientée au sud vers une dent creuse à la végétation foisonnante. Le jardin lui-même a été pensé comme partie intégrante de l'aménagement : les essences ont été choisies par une paysagiste locale, et sa clôture ajourée permet intimité et porosité vers l'extérieur.

Le personnel accède à son espace privé à l'étage par un escalier clair, au vocabulaire plus domestique. Cet espace de restauration et de repos donne sur une terrasse qui surplombe le patio. Là encore, l'équilibre entre intimité et ouverture est recherché.



MAÎTRE D'OUVRAGE SCI L'alchimie (AmeS - Accompagnement médical et de santé)

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur: Atelier Coll Maxit architectes (Audrey Maxit) | Économiste: Projective I BET Structure: CEBAT I BET Fluides: Atelier Coll Maxit Architecte I BET Thermique: HELIASOL

SURFACE DE PLANCHER 235 m² | SURFACE DES ESPACES EXTÉRIEURS 540 m² | NIVEAU PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE RT 2012 | COÛT DES TRAVAUX 530 000 € HT | DÉBUT DU CHANTIER 02/2021 | MISE EN SERVICE 11/2021

Annecy | Des Nouvelles Galeries urbaines et humaines

Restructuration et extension des Nouvelles Galeries

23 boulevard du Lycée, 74000 Annecy

L'édifice circulaire qui abrite les Galeries Lafayette, hérité des Trente Glorieuses, fait indéniablement partie de la mémoire collective des annéciens. Le magasin ceint de son parking en anneau sur pilotis, pièce maîtresse aux remarquables ailettes de béton vrillé, est devenu avec le temps un réel signal. Pourtant, on pouvait lui reprocher son manque d'accroche avec le tissu urbain. Autrefois en retrait, à l'orée du centre-ville, il en fait désormais partie intégrante. Mais ce sont sa restauration et son extension par l'architecte Manuelle Gautrand qui l'ont rendu structurant dans l'espace public. Le travail aux côtés de la maîtrise d'ouvrage Citynove, foncière des

Galeries Lafayette, est allé dans le sens d'une réinvention du bâtiment initial d'une part et du concept de la galerie commerciale d'autre part. Ainsi, les nouvelles Nouvelles Galeries s'adaptent à leur temps et anticipent les transformations à venir, s'adressant aux piétons et à la ville. Le cercle sur pilotis a fait des petits et se voit flanqué de satellites qui se raccrochent au quartier duquel le bâtiment était jusque-là distant. Vitrés et circulaires, ils retrouvent sur leurs façades la rythmique verticale de l'anneau initial. L'architecte voit dans l'ajout de ces constellations courbes plutôt une régénérescence qu'une rupture, et une manière de rendre hommage à l'architecture originelle.



Du signal au repère urbain

Le projet vient certes envelopper le magasin initial, mais il le rapproche du quartier alentour. Pour créer ce vis-à-vis, les satellites en plissé de verre font face au bâti du centre-ville. Leur transparence totale permet une réciprocité des regards : ils sont connectés vers l'extérieur et les passants voient l'intérieur, qui devient une rue commerçante. Cette allée centrale et claire se déploie en fait dans l'ancienne galerie sous les pilotis.

Les services abrités par les Nouvelles Galeries concourent à ce qu'elles constituent un équipement de centre-ville, qui n'est pas uniquement voué à la consommation. L'architecture est support d'une programmation qui va bien au-delà de la galerie commerciale, car les Nouvelles Galeries accueillent des événements allant du spectacle aux ateliers créatifs pour les enfants, qui en font un lieu hybride et vivant. Le lieu a été dessiné pour anticiper la tenue d'événements : un atrium prend place devant l'entrée des Galeries Lafayette. Sa double hauteur est habillée d'un lustre aérien et un dispositif de rideaux permet de clore l'espace et d'en faire une salle de spectacle éphémère. Agrandies mais humanisées, les Nouvelles Galeries «s'inscrivent dans une écriture de centre-ville», comme le dit Manuelle Gautrand.

Le piéton est roi

Pour ré-instaurer le dialogue avec la ville, l'objectif premier a été d'affirmer la vocation piétonne des galeries. Bien que la structure initiale et les volutes de béton du parking soient toujours lisibles, le projet est ancré au sol et non flottant sur des pilotis. Il a été pensé comme un projet de flux, dont l'architecte s'est faite la cheffe d'orchestre, comme elle en a l'habitude pour ses projets culturels. Pour s'adresser aux piétons, la qualité des circulations a été particulièrement travaillée. L'allée large haute sous plafond, où le soleil pénètre généreusement, suit la courbe, évitant toute perspective monumentale. Les 52 piliers qui soutiennent l'anneau du parking sont numérotés, rythmant la déambulation comme dans une rue. Désormais, les piétons sont aussi les bienvenus sur les terrasses en toiture, alors qu'auparavant seules les voitures étaient invitées à prendre de la hauteur. La collaboration fructueuse avec les designers David Thulstrup et Sabine Marcelis ont donné cette ambiance à la fois accessible et élégante. Le choix des devantures en bois, associées à la pierre du sol et les œuvres combinant miroirs et lumières, confèrent cette atmosphère chaleureuse et distinguée. Enfin, une atmosphère confortable passe par la maîtrise de la température, c'est pourquoi les satellites ont été pensés comme des man-

teaux protecteurs successifs entre l'extérieur et l'intérieur, toujours dans une idée d'un « sas urbain » progressif. Le mail est donc chauffé l'hiver jusqu'à 16°C et ventilé naturellement. Le cœur du bâtiment est quant à lui à 20°C. La restructuration de l'existant a été l'occasion de traiter avec exigence l'isolation, couplée à un travail quotidien de baisse des consommations. La végétalisation des toits et la large désimperméabilisation participent de cette amélioration du climat.

Un pied de nez à la galerie commerciale

En fin de compte, les Nouvelles Galeries rompent avec les codes des galeries commerciales traditionnelles. Ce que confirme le choix d'une architecte dont ce n'est pas la commande habituelle. Le résultat est aux antipodes de la classique galerie commerciale de par son lien au paysage, à la lumière naturelle, mais aussi par les détails esthétiques. Ici, pas d'enseignes criardes mais une maîtrise des signaux jusque dans l'espace public. Les usages variés, en font des galeries uniques en leur genre. Quant aux boutiques, les choix pointus dans leur sélection et la possibilité de tremplin par des boutiques éphémères cassent les codes de l'immobilier commercial. Loin de toute obsolescence, les galeries s'adaptent aux tendances actuelles et à venir.



MAÎTRE D'OUVRAGE **Citynove Asset Management**

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Architecte du bâtiment originel : **Antoine Dory** | Concepteur : **Manuelle Gautrand Architecture** | Économiste : **VPEAS** | BET Structure : **Khephren** | BET Fluides : **Barbanel** | Décoration intérieure et Design : **Studio David Thulstrup (Dk), Sabine Marcelis (Dk)** | Assistant à maîtrise d'ouvrage : **Olivier Chalier Conseils** | Promoteur et constructeur : **Legendre Développement** | Ingénierie VRD : **CL INFRA** | Ingénierie façades : **T/E/S/S**

SURFACE DE PLANCHER EXISTANTE **17 500 m²** | SURFACE DE PLANCHER CRÉÉE **10 000 m²** | NIVEAU PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE **Label BREEAM niveau «excellent»** | COÛT DES TRAVAUX **N.C.** | DÉBUT DU CHANTIER **2019** | MISE EN SERVICE **06/2022**

Jusqu'à la transformation des cinq cours du groupe scolaire Cotfa d'Annecy, la nature, pourtant assez proche aux alentours, peinait à faire sa place sur les surfaces bitumées. La Ville d'Annecy a initié la végétalisation de ses cours d'école depuis 2020 : pour cela, elle a développé un solide processus où une large place est faite à la concertation des futurs usagers des cours, accompagnée par le CAUE. Si la Ville bénéficie du retour de plusieurs années d'expérience, elle est loin de plaquer une réponse

toute faite, car chaque cour est unique, le fruit d'une situation singulière, de besoins et d'envies différents. C'est pourquoi les cours de l'école Cotfa répondent aux lignes directrices qui ont émergé : la large désimperméabilisation tout en conservant les usages sportifs, la création de lieux refuges calmes et d'un espace où faire la classe dehors. Ces trois enjeux sont intimement liés, dans la mesure où la désimperméabilisation en fait un îlot de fraîcheur et de nature propice aux jeux... comme à l'apprentissage !



D'une concertation en herbe à un projet partagé grandeur nature

Dans ce grand groupe scolaire de la fin des années 1960 cohabitent une école élémentaire, une école maternelle, un restaurant scolaire et un centre multi-accueil petite enfance. Les bâtiments ont fait l'objet d'une indispensable rénovation énergétique il y a cinq ans. Il ne lui manquait plus qu'une réelle transformation de ses espaces extérieurs, très sollicités même en dehors des périodes scolaires, tant pour des enjeux environnementaux que pédagogiques et de bien-être de tous les usagers. C'est là qu'entre en scène le dispositif de végétalisation des cours d'école de la Ville d'Annecy, accompagné par une approche pédagogique du CAUE.

Pendant quasiment un an, trois classes ont planché sur le projet, du recueil de leurs sensations, observations et représentations des anciennes cours, jusqu'à la conception en itération avec l'équipe de maîtrise d'œuvre de la Ville. Des « éco-délégués » ont même été mobilisés en groupe de travail restreint. Il va sans dire que les personnels enseignants et d'encadrement ont été largement associés. Pour embarquer tout le monde, un panel d'outils a été mis en place pour aider notamment à la projection, avec toujours cette question en toile de fond : de quoi a-t-on besoin pour être heureux ? Ainsi, les fruits de ces ateliers sont multiples : la

Ville a remarqué une réelle appropriation des supports de la part des écoliers, dont les capacités de repérage sur plan, dans l'espace, mais aussi de créativité ont été activées et aiguisées.

La main à la pâte

Après le temps de la conception est venu le temps de la réalisation. Celle-ci a demandé de lever de nombreux freins, car comme tout projet architectural ou paysager dans une école, le chantier est un sujet épineux. Celui-ci doit être très condensé sur les périodes de vacances ou avoir lieu en site occupé. Dans ce cas, les siestes des plus petits obligent à de grandes précautions. Mais cela peut être une richesse pour les enfants de suivre son déroulé : dans le cas de l'école Cotta, nombreux étaient ceux qui, fascinés par les engins, restaient accrochés aux grilles du chantier. Une curiosité qu'ils ont pu satisfaire car, après avoir suivi un tracé grandeur nature de ce qui était alors sur plan, les enfants ont été associés au choix des végétaux, dont les essences de la vingtaine d'arbres plantés. Pour couronner le tout, ils ont participé activement aux plantations et à l'installation du petit mobilier.

Une charte de bien-vivre

Pour la Ville, les usages induits par ces nouveaux espaces sont presque plus importants que la seule

végétalisation. Au-delà des réajustements d'organisation qui ont été décidés collectivement, comme le choix de porter des chaussons en intérieur pour éviter d'apporter les matériaux plus « salissants », des nouveaux sols plus naturels que le bitume, une charte d'usage a d'emblée été prévue. Co-écrite avec les enfants, elle énonce des principes pour prendre soin des cours, de leur flore, de leur faune et de chaque personne qui évolue dedans. Il est prévu que les enfants participent à l'entretien des cours à leur mesure.

Dans ces nouvelles cours, tout peut devenir un prétexte à l'apprentissage : le parcours des eaux de pluie qui s'infiltra directement dans les espaces de nature, les carrés jardiniers, les composteurs ou encore le poulailler. L'imagination est stimulée dans ces espaces inédits, accueillant tantôt une petite butte, un mobilier léger à s'approprier, un bosquet, un sol vivant. Pour aller plus loin et concrétiser « l'école dehors », un amphithéâtre de verdure a été dessiné comme lieu d'enseignement en extérieur. Les objectifs de créer plus de mixité et d'inclusion semblent désormais réalisables, car la Ville recueille des témoignages auprès des différentes écoles d'enfants plus détendus, d'un recul des conflits et des accidents, d'une meilleure concentration et d'une plus grande mixité entre âges et genres.



MAÎTRE D'OUVRAGE Ville d'Annecy

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur: Ville d'Annecy - Direction Conception Réalisation des Espaces Publics

SURFACE AMÉNAGÉE 2 200 m² (sur 5 cours d'écoles) | COÛT DES TRAVAUX 289 000 € HT | COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER) 346 800 € TTC | DÉBUT DU CHANTIER 02/2024 | MISE EN SERVICE 04/2024

Annemasse | Un bâtiment au service de la sécurité et du loisir

Bâtiment de la tranquillité publique et atelier de poterie de la MJC Centre

35 rue du Salève, 74100 Annemasse

Le programme pouvait sembler saugrenu : sur un site de taille relativement modeste, un bâtiment permettant de regrouper les services auparavant éclatés de la police municipale, articulé avec vingt places de stationnement pour leurs véhicules et... le relogement de l'atelier de poterie florissant. La commune d'Annemasse, maître d'ouvrage, jette son dévolu sur une procédure de marché public global de performance (MPGP) pour un projet au budget et aux délais encadrés. Le mandataire Campenon Bernard Dauphiné Savoie, filiale de Vinci, s'est associé avec l'architecte Vincent Rocques qui met son point d'honneur à suivre le chantier – bien que la procédure ne

le requière pas. Le chantier d'un an au coût tenu, est selon lui le fruit d'une alchimie qui s'est faite au sein de l'équipe de maîtrise d'œuvre et avec la maîtrise d'ouvrage. L'architecte le dit en toute franchise : le parti-pris initial, grâce aux discussions avec la maîtrise d'ouvrage, a été totalement transformé vers plus de compacité. Le choix de changer la destinée d'un parking public attenant en un enclos protégé pour les stationnements a fait des heureux. Libéré de cette contrainte, c'est un seul bâtiment qui accueille désormais les agents de la police municipale dans les deux étages supérieurs, et les pratiquants des ateliers de poterie ont investi le soubassement.



Un équipement dans son tissu urbain

Tirant parti de la pente douce, les ateliers de poterie sont glissés comme socle des services de la police municipale, qui accrochent quant à eux le regard depuis plusieurs points de vue stratégiques. Venant de l'hôtel de ville ou du parking devant la MJC, le piéton saura rapidement s'orienter. De même, le signal est créé depuis la route du Salève et le rond-point en surplomb. Grâce à la compacité du bâtiment multi-fonctionnel, des arbres de haute tige, tilleuls et frênes, ont été conservés et confèrent leur qualité aux abords. Pour l'architecte, il s'est agi de « donner à voir une architecture, mais pas celle de la police municipale, davantage d'un bâtiment intégré dans son site ». Les espaces extérieurs attenants font montre d'une simplicité efficace : l'ancien mur qui ceignait le site a été arasé, formant une bordure soutenant le terrain et empêchant le stationnement intempestif. Le parcours piéton est aisément évident, l'incitant à traverser l'espace le long du bâtiment et à rejoindre le parc Mila Racine.

Aucun compromis sur les façades

Si à l'intérieur, la simplicité et l'économie sont de mise, Vincent Rocques n'a fait aucun compromis sur les détails de l'enveloppe. Le pli qui

caractérise la façade sud et le dessin non horizontal des acrotères allègent et dynamisent la silhouette du bâtiment. Les façades sont animées par les cadres aluminium des fenêtres, en saillie sur certaines, qui viennent accrocher la lumière.

La lecture très nette de la double fonctionnalité du bâtiment se fait grâce au bardage bois qui habille le socle hébergeant la poterie, créant une ombre à la façade blanche. Le bois, du Douglas brun, a déjà une patine qui laisse préfigurer son évolution. De près comme de loin, tout a été pensé avec subtilité. Ainsi, malgré un programme complexe, le projet est homogène et se saisit d'un seul tenant.

Discretion et fonctionnalité

Pour la police municipale, les locaux ont des exigences bien particulières : outre les bureaux classiques, un chenil, un centre de surveillance urbaine et une salle d'armes prennent place dans le bâtiment. Pour un environnement de travail qui se veut apaisant, les bureaux et ateliers ont des tons neutres : gris au sol, blanc aux murs et une touche de hêtre avec les huisseries. Le mobilier a été choisi avec l'aval de l'architecte pour respecter ses intentions. Les locaux intérieurs sont bien l'expression sobre et

fonctionnelle des attentes de leurs occupants. Les usagers des ateliers de poterie ont par exemple souhaité maintenir le sol des pièces de stockage en gravier, à l'image des caves, afin de moduler l'hygrométrie. Les matériaux bruts se déclinent aussi au plafond, un simple flocage projeté taloché qui améliore nettement l'acoustique et évite un faux plafond. Associé au béton du sol et au bois, le tout est aux antipodes du tape-à-l'œil, se laissant oublier tout en servant les usages. Seules les huisseries de hêtre clair et les stores ocre, évoquant la couleur de l'ancien mur qui longeait la route du Salève, viennent rehausser les teintes neutres des bureaux et ateliers.

Le rapport entre l'intérieur et l'extérieur a été délicatement traité : en effet, afin de garantir l'intimité des agents de la police tout en maintenant des vues généreuses vers la ville, les baies ont été judicieusement placées. Une terrasse discrète leur offre un espace de repos. De même, un jeu subtil de transparence et d'opacité est créé devant les baies des ateliers avec le bardage, qui s'efface de manière opportune pour laisser entrer suffisamment de jour tout en mettant à distance l'activité de la rue. Le travail en atelier pourra attirer le regard curieux des passants.



MAÎTRE D'OUVRAGE Ville d'Annemasse

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur: **Vincent ROCQUES architecte** | Économiste : **CAMPENON BERNARD DAUPHINE SAVOIE** | BET Structure: **EDS** | BET Fluides: **TERMI-FLUIDES** | VRD/paysage : **TECTA** | BET acoustique : **ACOPLUS**

SURFACE DE PLANCHER **1252 m²** | SURFACE DES ESPACES EXTÉRIEURS **1000 m²** | NIVEAU PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE **RE 2020** | COÛT DES TRAVAUX **3 085 000 € HT** | COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER) **4 700 000 € TTC** | DÉBUT DU CHANTIER **07/2023** | MISE EN SERVICE **09/2024**

Les 417 habitants de la commune rurale de Bassy méritaient un lieu où puissent se tenir des festivités, mais aussi un bâtiment digne de ce nom pour les services techniques, des locaux pour leurs associations et une salle de motricité pour l'école. De ce vaste programme – attendu depuis une trentaine d'années – a émergé un unique bâtiment conçu par l'agence adp de l'architecte Denis Perret, pensé comme une « intervention ordinaire » où tout se passe ou presque en rez-de-chaussée. En effet, les architectes insistent sur leur volonté de s'effacer devant l'école Jules Ferry voisine, en imaginant un bâtiment longitudinal et d'une hauteur limitée. Loin de poser une barre dans le paysage, la maîtrise d'œuvre a joué sur la transparence, rendant plus aérien le bâtiment à la toiture à deux pans.

Malgré la diversité de ses fonctions, ce dernier reste unifié tout en gardant une lisibilité claire : naturellement, l'accueil du public est concentré du côté du village et tourné vers l'école, au sud. Au nord du bâtiment en bordure de champ se trouve le local technique communal. La partie centrale accueille les locaux associatifs dont ceux des chasseurs, chacun avec des besoins spécifiques.

Ici, aucun geste architectural pompeux ou inapproprié : le bâtiment est un véritable outil à destination du village, où tous les espaces donnent vers un extérieur qui endosse le nouveau rôle de centralité. Que les abords du bâtiment soient parés d'un chapiteau lors des festivités ou non, les lieux sont fréquentés par les joueurs de l'Agorespace intégré le long du bâtiment, comme par ceux de la pétanque.



Commun mais pas banal

C'est au vocabulaire de la grange, modeste et « commun », que se réfère le projet. Le bâtiment est en fait un simple volume allongé, une longère ménageant des vues sur le bâti patrimonial que constitue l'école, mais aussi sur les coteaux de la vallée du Rhône à l'ouest et de celle des Usses à l'est. Son intégration ainsi facilitée dans le cadre campagnard n'en fait pas pour autant un bâtiment banal. Du côté de l'école se déploie une forme à la fois simple et travaillée : l'avancée du toit à deux pans est soutenue par des poteaux de bois, dont le calepinage sert à la fois le nécessaire contreventement et l'esthétique de cette sorte de halle couverte – et ouverte. Tout à la fois porche et préau, se référant aux granges, cela devient un signal fort du bâtiment.

« Un projet de toiture »

Selon les concepteurs, le projet a été conditionné par son imposante toiture, dont ils ont ajusté le dessin aux côtés des charpentiers. Les grands avant-toits, s'ils protègent les accès et les façades, permettent aussi d'asseoir le bâtiment et confèrent un vocabulaire en rupture avec celui de l'école. Pour affiner la bande de rive comme celles des vieilles granges tout en garantissant l'isolation, ils ont joué sur un biseau de la charpente en bordure

des avant-toits.

Les poteaux qui soutiennent les avant-toits sont une réponse astucieuse pour intégrer les descentes de toit et s'accordent élégamment au rythme des ouvertures. Les façades se parent d'un discret enduit balayé de manière verticale par l'artisan, d'une teinte similaire à celle des enduits traditionnels à la chaux. Cette légère trame résonne avec le rythme des poteaux et des ouvertures.

Si la coque du bâtiment est en béton, choix défendu pour son inertie thermique et sa résistance aux chocs, le bois est prépondérant : celui-ci vient du tout proche Jura. Le béton est laissé apparent pas seulement dans un choix d'esthétique brute, mais aussi pour pouvoir charger des éléments directement en hauteur, notamment dans les locaux des services techniques et associatifs. Encore une fois, la contrainte technique est retournée à l'avantage du projet. Les architectes saluent d'ailleurs le travail étroit avec les artisans locaux qui ont nourri le projet en ce sens, à l'image de l'enduit de façade.

Par et pour les futurs usagers

La cohabitation entre les activités de la salle des fêtes, du service technique, des cinq associations et de l'école a été pensée en amont et dans la durée. Les futurs usagers ont ainsi été intégrés au processus de réflexion, et une convention d'usage

a été passée entre les associations et la mairie. Chacun a gagné en ergonomie et en confort, l'un obtenant des stockages supplémentaires dans les combles, l'autre une cuisine, ou tout simplement une nouvelle fonctionnalité comme la salle de motricité.

Pour tout le bâtiment, le maître mot est la modularité. Et loin d'être dans la démesure, le bâtiment s'adapte aux événements de taille modeste.

Des moyens là où il faut

Pour une petite commune, le budget est d'autant plus contraint : l'économie du projet a dès lors été construite de manière différenciée. Avant tout, il n'y a pas d'espace perdu : chaque mètre carré a été pesé et ajusté avec les futurs usagers. Et si la salle des fêtes est plus soignée, entièrement vitrée de part et d'autre, avec une belle ligne horizontale de démarcation entre le bois à hauteur des menuiseries et les panneaux de bois organiques blanc du plafond, le reste du bâtiment est plus sobre. Le souci de pérennité est inhérent à tous les choix de matériaux : outre le bois, on retrouve le béton, l'acier galvanisé et l'OSB. Par économie, le matériel de la cuisine a naturellement été récupéré. Un exemple de l'investissement constant de la maîtrise d'ouvrage, qui a d'ailleurs fait réaliser les espaces extérieurs par les employés communaux.



MAÎTRE D'OUVRAGE **Mairie de Bassy**

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur: **Bureau ADP : Denis PERRET architecte** | Économiste: **CE2T** | BET Structure: **GMS Structure** | BET Fluides: **FRADET**

SURFACE DE PLANCHER **531 m²** | SURFACE DES ESPACES EXTÉRIEURS **4 256 m²** | COÛT DES TRAVAUX **2 000 403 € HT** | NIVEAU PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE **Équivalent RT 2012** | COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER) **2 713 289 € TTC** | DÉBUT DU CHANTIER **10/2023** | MISE EN SERVICE **04/2025**

Châtillon-sur-Cluses | Dialogue réussi entre architecture et géographie

Réhabilitation de la mairie

15 place de la Mairie, 74300 Châtillon-sur-Cluses



Le col de Châtillon-sur-Cluses est à la fois un seuil géographique entre la vallée de l'Arve et celle du Giffre ainsi qu'un lieu de passage historique, aujourd'hui marqué par l'omniprésence des véhicules. La municipalité s'est bien saisie de cette situation délicate et a cherché comment en faire un réel lieu d'arrêt. Plus encore, il s'agissait de penser la porte d'entrée d'un territoire, celui des montagnes du Giffre. C'est pourquoi la rénovation de la mairie, qui trône en bordure de la route départementale, s'inscrit dans un projet global d'aménagement du col. La mairie et son parvis y retrouvent leur posture de signal, dialoguant avec les éléments architecturaux et paysagers :

le pic du Marcellly, le Bargy, tout comme les ruines du château, le clocher de l'église et le bâtiment rénové en face de la mairie. À l'origine, la municipalité ne porte pas vraiment dans son cœur le bâtiment de la mairie, datant des années 1960 et nécessitant une bien meilleure isolation thermique et phonique. Bien que les élus lui reconnaissent certaines qualités, il faudra l'accompagnement du CAUE et le regard aiguisé des architectes de l'agence Silo pour voir le potentiel qu'il recèle, et pour balayer les a priori. Voici une transformation induite par le site, et qui a vocation à s'inscrire dans le temps.



Un repère pour locaux et pas-sants

L'accessibilité et l'accueil des publics, peu évidentes dans l'ancienne mairie, sont des intentions primordiales. C'est pourquoi le projet des espaces publics attenants est indissociable de celui de la mairie. Le parvis est pensé comme un socle qui la met en valeur, la relie à l'école et les met à distance de la route départementale. La casquette a été prolongée, soulignant les entrées au public de la mairie et de l'agence postale et permettant de regagner au sec une entrée réservée aux employés. Son habillage d'un élégant métal doré assied la fonction de représentation de la mairie. Le caillebotis en bois de la sous-face du toit, outre sa fonction de ventilation des combles, concourt à la présence de la mairie.

En façade, l'ancien bâtiment a déjà du relief et une trame forte, de par les encadrements de fenêtre en saillie, qui filent de haut en bas. Mais ceux-ci attendaient le travail des architectes pour être révélés, et non pas camouflés derrière une isolation extérieure, pas forcément pertinente pour des espaces de bureaux moins occupés que des logements. L'agence Silo propose notamment un travail sur la couleur de l'enduit pour souligner les parties en saillie. Les parties enfoncées, d'un bleu sombre, créent ainsi un ombrage. Le maire est heureux

d'affirmer que pour les artisans locaux, la mairie est une vraie vitrine de leur travail.

Une histoire d'escalier

Les agents de la mairie ont été activement associés à la réflexion sur les dysfonctionnements des espaces de la mairie. L'intervention la plus lourde a été d'inverser la trémie de l'escalier et la dalle. Cela a permis d'accorder l'escalier au fond du bâtiment et de libérer l'espace de l'entrée, devenant un vrai hall d'accueil, où la discontinuité de la dalle du côté de la façade donne un éclairage naturel depuis la double-hauteur. L'arrière du bâtiment a lui-même été ouvert pour faire entrer largement la lumière, ménageant ainsi un véritable accueil du public, confortable et lumineux. La réduction de la largeur de l'escalier a par ailleurs permis l'ajout d'un ascenseur. En fin de compte, les bénéfices tirés de ce choix de conception sont multiples : outre le rythme conféré à la façade arrière par l'ouverture vitrée, il en découle une forme d'évidence des circulations et des destinations de chaque pièce.

Un cap tenu, celui de l'environnement et de l'esthétique

La municipalité a défendu des choix exigeants en termes de matériaux, qui sont sains, bio-sourcés et procurent un environnement agréable. Parmi ceux-ci, le sol en caoutchouc fabriqué en

France et les menuiseries en bois concourent à ce ressenti. En intérieur, on retrouve comme en façade une déclinaison de bois, de laiton et un vert sombre venant habiller les teintes plus neutres du blanc et celle du béton au sol. Le choix du mobilier est aussi le fruit d'un travail étroit entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.

Un état d'esprit qui se décline plus largement par le choix d'une chaudière à bois qui alimente aussi l'école et la salle des fêtes. Le confort – notamment thermique – a été soigneusement pensé à la fois pour les employés, principaux usagers de la mairie, comme pour ceux de passage, qui peuvent louer une salle indépendante. Les différentes possibilités de chauffage répondent à ces besoins variables : un plancher chauffant a été mis en place, mais des radiateurs et une ventilation double-flux permettent l'occupation temporaire des grandes salles.

Pour les architectes, le pari est réussi, dans la mesure où ils ont pu transmettre leur propre vision du bâtiment en le transformant de l'intérieur et en révélant ses façades. Plus largement, la mairie réhabilitée se déploie dans une séquence paysagère en devenir depuis la vallée de l'Arve jusqu'à la zone humide, en direction de la vallée du Giffre.



MAÎTRE D'OUVRAGE Commune de Châtillon-sur-Cluses

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur: **SILO architectes** | Économiste: **LUSALPES** | BET Structure: **SORATEC** | BET Fluides: **ENERG'ing** | BET Environnement: **Canopée** | BET Acoustique: **Salto** | BET VRD: **EMOAA**

SURFACE DE PLANCHER 343 m² | SURFACE DES ESPACES EXTÉRIEURS 200 m² | NIVEAU PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE **Decret** tertiaire objectif 2050 (Gain 66% / GES 97%) | COÛT DES TRAVAUX 1 454 044 € HT | COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER) 1 738 853 € TTC | DÉBUT DU CHANTIER 10/2023 | MISE EN SERVICE 03/2025

Douvaine | Lire, travailler et se divertir sous le cèdre

Médiathèque et ludothèque

12 place du marché, 74140 Douvaine

Comment ne pas remarquer la nouvelle médiathèque de Douvaine – également ludothèque et locaux de services publics et associatifs – qui accroche la lumière le long d'un axe aujourd'hui très emprunté, à la croisée des chemins entre Thonon-les-Bains, Annemasse et Genève ? La commune, entre lac Léman et Pré-Alpes, adossée au pied du Mont de Boisy, connaît en effet un fort trafic routier mais a su tirer profit de sa situation de carrefour. Ses équipements sont concentrés en centre-ville, marqué par l'identité de la salle polyvalente « La Bulle » inscrite monument historique, héritée d'un projet urbain des années 1970. Par le projet de la nouvelle médiathèque, la mairie a renouvelé l'ambition d'un centre-ville dimensionné pour l'avenir, où les infrastructures mutualisent les usages.

Pour autant, l'architecture du bien nommé Espace Le Cèdre ne rentre pas en concurrence avec la Bulle, à l'esthétique organique. Seuls le bac acier de sa toiture et le bardage en aluminium couvrant l'étage en façade viennent rappeler la toiture de l'édifice emblématique. L'agence d'architecture Nama a résolu la difficile équation d'une mise à distance acoustique de la route pour le calme requis à l'intérieur, mais aussi la création d'un bâtiment en relation avec son environnement et pourvoyeur de nouveaux espaces publics de qualité. Une aire de jeux qui ne désemplit pas a été créée sur le parvis côté est, comme un prolongement du jardin d'hiver vitré sur toute la hauteur du bâtiment, où il fait bon lire et flâner.



Un nouveau lieu public

Pour s'implanter dans ce qui était jusqu'alors un vaste parking en bordure de l'avenue des Voirons, les concepteurs ont pensé un bâtiment rectangulaire compact qui s'ouvre généreusement vers les équipements publics à l'est, remplissant une fonction d'écran physique avec l'avenue d'une part et un réel adressage sur l'espace public d'autre part. Le rez-de-chaussée dialogue subtilement avec l'espace public, favorisant une large porosité avec celui-ci. Une sortie a même été pensée vers le cèdre monumental, pour de futures lectures sous l'arbre...

Cette strate est en béton sablé en façade, matériau qui assume le lien avec l'espace public attenant. Jouant encore sur le dialogue entre extérieur et intérieur, le béton des murs a été conservé brut dans l'espace d'accueil en rez-de-chaussée et dans le jardin d'hiver en double-hauteur. Le bois de la sous-face de toit se prolonge aussi élégamment dans le jardin d'hiver. Autant de détails qui, conjugués à la gratuité de la médiathèque et aux nombreux projets initiés depuis son ouverture, concourent à en faire un lieu public très fréquenté. La preuve en est, les inscriptions en médiathèque ont déjà augmenté d'un tiers !

Une coiffe de choix

Au-delà de la protection assurée par ses larges débords, la toiture à plis multiples joue plusieurs rôles. En s'élargissant à l'angle sud-est, sa sous-face signale l'entrée du bâtiment. La toiture à cinq pentes se relève sur deux angles opposés, offrant ainsi à l'étage des espaces avec une hauteur et une luminosité généreuses : l'un accueillant la ludothèque, et l'autre l'espace parents-enfants. À l'étage, les faux-plafonds suivent la pente du toit, faisant gagner du volume intérieur.

Une fluidité des usages

Dans une ambiance douce et chaleureuse, les espaces unifiés par leurs matériaux – le blanc discret des murs, le linoléum d'une teinte liège, les bois clairs des plafonds acoustiques et des menuiseries – s'organisent autour d'un patio central. Celui-ci constitue une réelle pièce, vitrée sur ses quatre faces et donnant sur le jardin d'hiver côté est. Apportant lumière et transparence, le patio démultiplie les espaces intérieurs par des jeux de reflets, et rend aisée l'orientation.

Le programme se répartit de manière évidente tout autour du patio et sur les deux niveaux : accueil et médiathèque en rez-de-chaussée, ludothèque, espace parents-enfants et locaux associatifs et de services publics à l'étage. Les espaces

judicieusement compartimentés – sans être hermétiques – par le mobilier soumis à l'avis des architectes, garantissent l'intimité et sont adaptés à toutes les tranches d'âge. À l'étage, la conception permet non seulement de répondre aux besoins de chaque activité, mais offre aussi de nouvelles perspectives de collaboration.

Son... et lumière

Si la lecture des espaces intérieurs est claire, celle des façades l'est tout autant. Sur le socle de béton du rez-de-chaussée, le percement des baies en façade est judicieusement pensé pour que cette strate minérale remplisse sa fonction protectrice en atténuant les nuisances sonores du côté de la route.

L'étage est quant à lui en ossature bois, recouvert d'un bardage en aluminium couleur bronze aux discrets reflets dorés et percé d'oriel, quand il ne laisse pas place aux deux vastes angles vitrés. Les éléments verticaux, qu'il s'agisse de la trame du bardage métallique ou des claires-voies, rythment cet étage. Ce travail des façades est notamment dévolu à l'éclairage naturel de l'intérieur du bâtiment pour compléter l'apport de lumière du patio, sans pour autant menacer le confort thermique. La protection solaire est anticipée par l'avancée des oriel et les stores et brise-soleils discrètement intégrés.



MAÎTRE D'OUVRAGE Commune de Douvaine

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur : **NAMA Architecture** | Économiste : **Economia** | BET Structure : **Vessière** | BET Fluides : **Axiome** | AMO : **AMOME Conseils**

SURFACE DE PLANCHER **1143 m²** | SURFACE DES ESPACES EXTÉRIEURS **1450 m²** | NIVEAU PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE **E3C1** | COÛT DES TRAVAUX **2 889 000 € HT** | DÉBUT DU CHANTIER **09/2023** | MISE EN SERVICE **05/2025**

Éteaux | Un espace à choix multiples



Espace multifonction

524 route du Chef Lieu, 74800 Éteaux

Les employés de la mairie se plaisent à le dire : Eteaux est au centre de la Haute-Savoie. En cette qualité, c'est un lieu stratégique pour se réunir à l'échelle départementale. Cette commune rurale de 2 200 habitants, contiguë à La Roche-sur-Foron, a par ailleurs une vie associative très fournie. De là à naturellement découlé, avec l'accompagnement du CAUE, la programmation foisonnante de cet « espace multifonction », véritable signal pour les personnes qui empruntent l'autoroute, en particulier à la tombée de la nuit lorsqu'il est éclairé. L'équipe municipale a mis un point d'honneur à ce que l'espace, polymorphe, puisse être le théâtre aussi bien de

tennis de table, de danse, de réunions que de festivités. Tout projet se doit d'être relié à son territoire et accessible, d'autant plus lorsqu'il a vocation à être très sollicité. C'est pourquoi les modes doux sont encouragés par un cheminement pour les piétons et les vélos qui relie l'espace multifonction au centre d'Éteaux. Motivée par l'objectif d'inauguration lors des vœux en 2025, l'équipe orchestrée par AER Architectes a mené à bien ce chantier impressionnant d'un bâtiment de bois et de béton tourné vers les montagnes du Môle et de Soudaine, qui ont donné leurs noms aux deux salles.



Sous la prairie

Le bâtiment tire sa morphologie du site : initialement une vaste prairie en pente douce, au bord de l'autoroute. Suspendu en belvédère, il déploie ses façades largement vitrées vers la vallée et les sommets qui la surplombent. L'ancien champ qui accueille désormais l'équipement est figuré par le vaste toit végétalisé sous lequel le bâtiment s'est glissé. L'enveloppe de béton côté autoroute, telle une assise, assure avec habileté la protection acoustique du site. La surprise est vive tant l'intérieur du bâtiment est calme, mais plus encore lorsqu'on prend possession du parvis de l'autre côté du bâtiment. Derrière les larges ouvertures vitrées, où les activités extérieures et festives peuvent se déployer, l'autoroute se fait oublier.

Dedans et dehors

Le lien entre le paysage extérieur et le bâtiment est d'abord quasiment littéral : la ligne brisée de sa toiture reprend schématiquement les sommets en face. Dès l'entrée, du côté de la façade à l'enduit couleur calcaire, le regard est happé par ce qu'il se passe de l'autre côté. L'entrée, soulignée de bois et généreusement vitrée, forme une arche incitant la traversée. Une composante structurante du projet est l'omniprésence du bois et le travail précis qui a été fait pour assurer sa continuité entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment. C'est ainsi que les poteaux se prolongent de part et d'autre des vitres, de même que les plafonds et sous-faces

du débord de toit. Une attention particulière a été portée à ces éléments, qui constituent un exemple parmi d'autres du travail remarquable des entreprises, largement locales. Les activités ont aussi la possibilité de déborder sur le parvis, face au paysage : le large toit protège les usagers, aussi bien que le bois des intempéries et joue le rôle de protection solaire. Le bar, par une simple ouverture de fenêtre coulissante avec un astucieux soubassement qui devient comptoir, se transforme en guinguette. Fait notable, la scène de la grande salle se prolonge même vers l'extérieur.

Nobles mais simples

Comme le souligne l'architecte de l'agence Favre et Libes, concepteurs co-traitants, le choix de matériaux qu'on pourrait qualifier de « banals » – l'acier galvanisé, le bois – n'est ni fortuit, ni pure économie. Il marque une forme de modestie et de simplicité adaptées au contexte. Le bois, omniprésent sous toutes ses formes à l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment, vient des Alpes. La maîtrise d'ouvrage a tenu à porter des exigences environnementales fortes, se traduisant par une chaudière à bois et l'isolation par un mélange de chanvre, de chaux et de lin.

Modularité et ingéniosité

Si le bâtiment est spacieux, s'orienter y est aisément et tout semble avoir été anticipé pour favoriser la

prise en main et la modularité. Un employé de la mairie est chargé à temps partiel de la conciergerie du lieu, veillant aux bons usages. La compartimentation des espaces, qui restent autonomes une fois isolés les uns des autres, offre un grand nombre de possibilités pour répondre à la variété des demandes de location ou de mise à disposition. Les concepteurs se sont attachés à conserver une grande qualité d'usage aux salles, même compartimentées : l'acoustique, l'équipement et les accès vers l'extérieur sont préservés. Les équipements techniques sont par ailleurs judicieusement placés dans la coque de béton.

Les espaces extérieurs n'ont pas été laissés au hasard. En contrebas du parvis, les gradins enherbés soulignent la forme de la façade. C'est avant tout un projet collectif, comme le montrent les jeux pour les différentes tranches d'âge, définis par le conseil municipal des jeunes. La multifonctionnalité se cache même dans les détails : l'abri à vélos élégamment habillé de bois reprend le vocabulaire du bâtiment et se fait porche d'entrée.

Le projet de l'évidence

Pour la maîtrise d'œuvre comme pour la maîtrise d'ouvrage, le projet est une forme d'évidence. Leur collaboration étroite depuis le concours a été fructueuse, et s'est poursuivie sur le chantier avec les entreprises. Aujourd'hui, le public est au rendez-vous, car les demandes affluent et les usagers ne tarissent pas d'éloges.



MAÎTRE D'OUVRAGE Commune d'Éteaux

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur : **AER architectes (mandataire) et Favre & Libes architectes** | Économiste : **Betrec IG** | BET Structure : **Betrec IG** | BET Fluides : **Betrec IG** | Haute Qualité Environnementale : **Terre Eco** | Paysagiste concepteur : **Atelier Fontaine** | BET Acoustique : **Rez'On**

SURFACE DE PLANCHER **838 m²** | SURFACE DES ESPACES EXTÉRIEURS **8 313 m²** | NIVEAU PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE **Équivalent E3C1** | COÛT DES TRAVAUX **4 557 994 € HT** | COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER) **5 469 592 € TTC** | DÉBUT DU CHANTIER **09/2022** | MISE EN SERVICE **10/2024**

Évian-les-Bains | Un Casino du passé ouvert sur l'horizon du futur

Réhabilitation du Casino

Quai du Baron de Blonay, 74500 Évian-les-Bains

Le Casino d'Évian est le témoin d'un début de XX^e siècle fastueux, lié à la villégiature et aux plaisirs auxquels s'adonne la haute société à cette époque. Son architecture Art nouveau resplendissante pensée par Jean-Albert Hébrard en 1912 et sa position idéale en bordure de lac en font un établissement de choix. Pourtant, les édicules successifs édifiés depuis les années 1940, et surtout dans les années 1990, avaient beau grignoter peu à peu vers le lac, ils l'en éloignaient paradoxalement... La coupole, inspirée de la basilique Sainte-Sophie, se faisait oublier par la saturation de pièces rapportées et d'enseignes. Pour l'exploitant Évian Resort et la commune d'Évian-les-Bains, il était temps de rendre sa superbe au Casino ! Par un concours en accord et en partenariat avec la commune,

Évian Resort choisit l'équipe de maîtrise d'œuvre mandatée par l'Atelier d'architecture Philippe Prost, qui propose une réponse totale, englobant la restauration du Casino et la construction d'une nouvelle architecture contemporaine comme socle, en lieu et place des ajouts successifs qui en brouillaient la lecture. Car c'est bien de cette lecture historique du bâtiment qu'est née la nouvelle pièce contemporaine, venant soutenir de manière propre comme figurée la coupole qui semble flotter sur une onde liquide. La proposition rencontre parfaitement les enjeux soulevés par la maîtrise d'ouvrage : redonner au Casino sa présence et sa prestance, en tant qu'équipement public inscrit dans un espace public singulier, face au lac Léman.



Sortir de l'ombre

Pour faire renaître le Casino, l'architecte Philippe Prost rompt avec l'habitude de confiner les établissements de jeux à l'obscurité : perdant le contact avec le temps, les joueurs sont en effet happés par l'univers des machines, seule source de lumière. Désormais, la transparence du socle, qui déploie sa courbe vitrée telle une onde en écho au lac, mais aussi des verrières de la coupole désobstruées à l'étage, changent la donne. Et l'expérience devient un réel voyage.

Une fois la paroi vitrée du hall d'accueil franchie, on évolue sous la surface de l'eau, évoquée par les incrustations bleues dans le terrazzo du sol. Et si les nacres des comptoirs d'accueil sont surtout un clin d'œil aux anciens jetons de jeu, l'aquatique n'est jamais bien loin. En pénétrant dans la salle de jeux sombre aux larges voûtes, on côtoie les abysses et on retrouve les codes du casino. L'escalier monumental central est un appel vers la lumière, la jonction entre le monde aquatique – toujours évoqué par le terrazzo – et l'air libre, sous la coupole. Ses marches comme suspendues, encadrées d'un rideau de lames de laiton, arrivent au cœur de la salle haute. Les ornements végétaux restaurés vert et doré, du peintre Gustave Louis Jaulmes, grimpent sur les parois jusqu'au sommet de la coupole, symbolisant un monde végétal, clair et vertical. La moquette dessinée pour l'occasion symbolise

le lien entre ces mondes, avec ses motifs oscillant entre végétal et corail. Enfin, en se tournant face au lac, on émerge au-dessus de la surface, vers un horizon aquatique. Pour retrouver ce « sentiment lémanique » horizontal, cher à l'architecte Philippe Prost. Le lac, que l'on contemple depuis la terrasse, semble se refléter sur le plafond du restaurant *Terrasse du Baron* attenant.

Restaurer l'épaisseur historique

À l'image de la restauration des peintures de la salle haute et de la coupole, le travail a consisté à gratter certains stigmates du passé pour en sublimer d'autres, et redonner une unicité et une lisibilité à l'ensemble. Les concepteurs se sont évertués, dans la restauration de l'ancien comme dans la construction neuve, à épurer la lecture et à alléger le dessin, mêlant techniques anciennes et contemporaines. Le détail des ventilations intégrées derrière des moulures ajourées d'époque dans la coupole, tout comme le travail d'épure de l'onde vitrée et du toit qui s'ouvre vers le lac, en sont des illustrations.

La réinterprétation ne s'arrête pas à l'histoire propre au bâtiment du Casino, mais se réfère aussi à celle du territoire dans lequel il s'inscrit : outre le rapport au lac, une référence à la buvette Prouvé-Novarina se niche dans les piliers

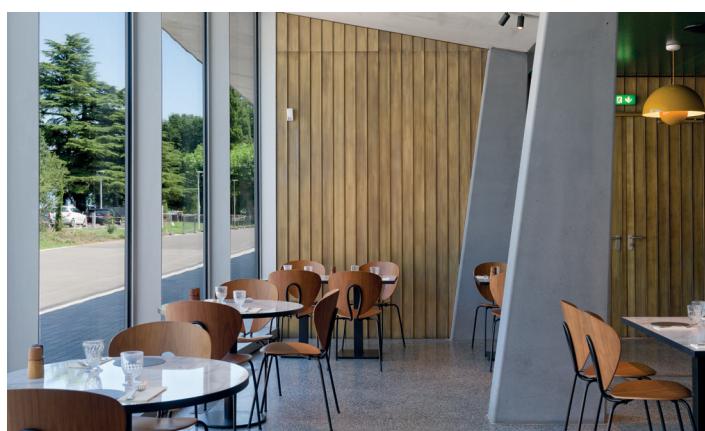
de béton asymétriques soutenant un toit incliné, derrière la paroi vitrée du restaurant nommé *Umberto*, en écho au duc de Savoie.

Ouvrir sur la ville

Le Casino a indéniablement regagné des vues sur l'espace public, et réciproquement. Pour accentuer ce changement de statut, le hall d'accueil, hors douane, est un espace pensé comme accessible, renforcé par son atmosphère chaleureuse grâce au bois. Il dessert d'ailleurs le théâtre et les deux restaurants, ouverts à un public plus large que les joueurs.

Pour gagner en clarté et améliorer l'accueil du public, le projet comprend une nouvelle signalétique et un lettrage composé pour l'occasion : on notera la déclinaison de l'identité visuelle sur les garde-corps de la terrasse. Tout ceci participe au liant du projet, rendu identifiable et à l'esthétique parfaitement maîtrisée.

Le travail étroit avec les paysagistes Big Bang, mandaté pour les aménagements de la promenade du lac a posteriori, a permis de créer un réel parvis au bâtiment. Dans le sens d'un dialogue entre le bâtiment et l'espace public, la couleur des pierres a été accordée avec celle de la façade. Une colorimétrie de l'onde vitrée d'ailleurs éprouvée avec l'aide d'une maquette grandeur réelle in situ, pour s'ajuster aux couleurs uniques du lac et du ciel...



MAÎTRE D'OUVRAGE Évian Resort

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur : **Philippe Prost / AAPP** | Économiste : **BMF** | BET Structure et enveloppe : **C&E Ingénierie** | BET Fluides : **CETRALP** | Éclairagiste : **Studio by Night** | Acousticien : **META** | Signalétique : **DESIGNERS UNIT** | Cuisine : **ARTELIA** | Maîtrise d'œuvre d'exécution : **BMF** | AMO : **AURIS** | OPC : **ELITE**

SURFACE DE PLANCHER **7641 m²** | NIVEAU PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE **RT 2012** | COÛT DES TRAVAUX **17 300 000 € HT** | DÉBUT DU CHANTIER **11/2021** | MISE EN SERVICE **06/2024**

Groisy | Se réconcilier avec sa mairie

Rénovation énergétique et extension de la mairie

312 route du Chef-lieu, 74570 Groisy

L'actuelle mairie de Groisy, dont le déplacement a été maintes fois discuté, assume enfin sa place. Sa réhabilitation assoit son statut d'édifice de la vie démocratique, faisant le lien entre les époques et son paysage environnant. La commune de Groisy s'échelonne entre 400 et 900 mètres d'altitude. Elle constitue une extrémité du plateau des Bornes, avec un gradient du plus urbain dans la vallée – où se trouve le Plot, hameau historique – au plus rural sur le plateau des Bornes. La mairie se situe à mi-hauteur, à l'orée du chef-lieu, qui domine le site orienté vers le sud. Le bâtiment est l'ancienne école du village, datant des années 1960.

La mairie y a été installée vingt ans après, provisoirement à l'origine. Les études réalisées pour son déplacement ont ensuite parlé : la mairie restera là où elle est, ce qui devra s'accompagner d'une réelle amélioration de ses qualités architecturales. Au départ, le programme se limitait à des exigences de performances énergétiques, d'accessibilité et de confort, en prévoyant un changement des menuiseries et une isolation par l'extérieur. Finalement, la maîtrise d'œuvre représentée par Favre & Libes architectes y voit aussi l'occasion de transformer et révéler les façades, tirer parti de l'existant et ouvrir un dialogue avec le paysage environnant.



Nouveaux regards vers le paysage

La situation de la mairie en balcon au-dessus de la vallée offre des vues remarquables. L'architecte a dès lors proposé une réorientation des flux piéton et voiture autour de l'édifice afin d'atténuer l'effet insulaire de la mairie, et de préserver les vues vers le paysage.

Finalement, c'est un édifice qui engage un dialogue différent selon ses orientations. Vers le sud, le bois est plus présent et les éléments répondent aux exigences d'ombrage : encadrement et casquette allient esthétique et fonctionnalité. Du côté du chef-lieu au nord, le minéral du parement pré-existant et le bois grisé d'un ton approchant s'accordent avec l'enduit clair. Sur la façade ouest, la seule grande ouverture créée répond à celles des étages, soulignées par un large encadrement d'aluminium en prisme vers le paysage. Cette attention se décline à l'intérieur, avec la pièce maîtresse que constitue le salon des mariages, dont l'angle vitré nouvellement percé offre une plongée dans le paysage.

Nouveaux regards sur le bâti

Les enjeux de cette rénovation étaient de redonner à voir à la fois les éléments du contexte environnant depuis l'intérieur et l'extérieur du bâtiment, mais aussi sa structure initiale, mal-aimée et dont la lecture était rendue plus complexe par

le passage du temps. Pour ce faire, l'architecte a fait usage d'une écriture simple : un socle marqué, une structure porteuse tramée mise à jour en la prolongeant jusqu'en haut. La trame ainsi marquée élance le bâtiment. Pour créer une séquence au sein de la trame verticale, les ouvertures ont été soulignées par des encadrements en aluminium laqué, au ton accordé avec la toiture et sa sous-face. Dans les étages en façade, les éléments de balcon ont été retravaillés, dont un en saillie supprimé, de même que le rythme des évidements. Plus encore, il s'agissait d'identifier le caractère institutionnel du bâtiment, ancrer son rôle sociétal et démocratique. L'entrée a ainsi été habillée de bois, devenant ainsi un signal, de même que le balcon de la salle du conseil, couvert d'une ré-sille de bois.

Une rénovation sobre et épurée

Plutôt que de faire table rase, le parti pris a été de travailler avec le déjà-là et l'optimiser. Les employés ont été associés au processus afin de garantir leur confort : ainsi, le balcon enveloppé d'un mantelage devient-il une loggia intime pour les pauses, les vitres le long du couloir desservant les bureaux font-elles entrer une lumière naturelle bienvenue.

Dans une optique d'épurer le dessin de l'édifice, les matériaux ont été unifiés et réduits au pare-

ment pierre initialement présent, associé à un bois à la couleur neutre, et certaines ouvertures soulignées d'aluminium laqué, comme la toiture de zinc prépatiné. Le travail avec un coloriste se laisse deviner dans ce genre de détails. Les matériaux intérieurs, sobres et économiques, sont judicieusement choisis.

Les exigences de sobriété énergétique n'ont bien sûr pas été mises de côté, le chauffage au fioul a été remplacé par une pompe à chaleur et 100 m² de toiture ont été recouverts de panneaux solaires photovoltaïques.

Une heureuse intuition

Outre la percée de l'angle de la salle des mariages, l'autre intervention conséquente concerne la salle du conseil, pour laquelle la dalle des combles a été ouverte afin d'offrir sur une partie un volume toute hauteur. Ici, l'architecte a suivi une intuition, pour un résultat très remarqué. Bien que l'espace ainsi obtenu soit très vaste, la différence de hauteur de plafond permet de compartimenter l'espace, qui peut accueillir une réunion en plus petit comité dans la partie basse, et jusqu'à 50 personnes dans la totalité. Le mobilier vient remplir son double rôle, il partitionne l'espace et construit son unité, notamment le bar qui file avec élégance depuis l'entrée. Quand rénovation ne rime pas avec renoncement...



MAÎTRE D'OUVRAGE Commune de Groisy

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur : **Favre & Libes architectes** | Économiste : MOE EXE / OPC :
Lionel Bertinotti | BET Structure : **BE Plantier** | BET Fluides : **Fluidicimes**

SURFACE DE PLANCHER 568 m² | COÛT DES TRAVAUX :
1 152 000 € HT | DÉBUT DU CHANTIER 11/2021 | MISE EN SERVICE
09/2024

La base de loisirs des Houches adossée au Mont Lachat se déploie discrètement autour du lac, issu de l'extraction de roches pour la construction de l'autoroute du Mont-Blanc. Les paysagistes ont su trouver le juste milieu pour s'effacer devant le spectacle grandiose du Mont-Blanc tout en conférant une identité visuelle cohérente au lieu. Le programme mis au point avec le CAUE demandait de résoudre une équation complexe : garantir un accueil à toutes les saisons, offrir un panel d'activités ludiques et sportives à destination des résidents locaux comme des publics temporaires, le tout dans une zone classée naturelle – et avec un budget limité. En dix ans, le village a vu sa population tripler et donc ses équipements publics plus sollicités : pour la base de loisirs, très appréciée,

il s'agissait pour la commune de ne pas apporter une réponse au coup par coup, peu satisfaisante face aux déficits d'aménagement. Le choix des paysagistes de l'agence LJN s'est donc porté sur un plan guide, esquissant des aménagements progressifs avec une vision d'ensemble.

De tels sites connaissent d'importantes variations de fréquentation, ce qui a nécessité de porter une attention accrue à la qualité esthétique et fonctionnelle des espaces de circulation, de stationnement et au dessin des mobiliers. Un fil conducteur que les paysagistes ont tenu avec brio, donnant le sentiment que les aménagements ont toujours été là.



Un lieu tourné vers ses visiteurs

Lenjeu primordial a été de retrouver un vrai parvis d'entrée le long de l'allée des Diligences, auparavant inexistant. Le signal d'appel est donné par le porche de bois dessiné avec soin pour orienter la vue vers le Mont-Blanc, qui intègre une assise arborant le rouge de la charte des Houches. Le tènement privé en bordure de lac acquis par la municipalité fait désormais place à des stationnements très travaillés, où la gestion des eaux pluviales et du déneigement a donné lieu à des singularités dans le dessin des bordures crénélées. Pour les places, l'usage d'un enrobé à liant végétal plus perméable a été fait. Les cheminements naturels depuis les stationnements sont habilement intégrés dans le talus qui descend vers le lac. Dans l'optique de devenir un équipement en lien direct avec le centre de loisirs, une connexion a été créée avec leur bâtiment.

Multiplier sans surcharger

Le site doit pouvoir être le lieu d'activités d'intensités différentes et se prêter aussi bien au calme, à la contemplation qu'à des courses d'orientation. L'espace a été pensé de telle manière que le cœur soit très vivant, activé par l'aire de jeux et la guinguette. L'aire de jeux elle-même comprend des espaces à vocation plus calme pour inclure tous les enfants, sans biais de genre ni exclusion du

handicap. Les événements peuvent prendre place dans la vaste place centrale laissée libre, qui se prolonge en prairie en douce pente – parcourue par le tapis roulant des piou-piou – jusqu'à la falaise équipée de voies d'escalade. Sur le petit coteau surplombant la prairie, les bancs dessinés par les paysagistes jouent avec la roche affleurant par endroits. Ces assises disséminées dans la pente créent des gradins aléatoires, pour les séances de films en plein air, l'observation des grimpeurs comme la contemplation du lac au creux de ses montagnes.

Un enjeu de taille a été de limiter les dispositifs pérennes liés à une seule pratique saisonnière, qui paraîtraient incongrus le reste du temps. La piste découverte de ski de fond autour du lac, aménagée par la neige poussée depuis le parking, laisse place aux beaux jours à une promenade avec un parcours de santé simple et discret dont la signalétique a été travaillée pour l'occasion. De même, un jeu d'eau habille la place centrale, tout en se faisant oublier l'hiver.

Renforcer le vivant pour anticiper le changement

La base de loisirs accompagne une évolution des pratiques vers celles de mi-saison, anticipant les changements climatiques. C'est la raison pour la-

quelle il a été évité au maximum d'imperméabiliser les sols, les eaux de pluie sont systématiquement dirigées vers des noues et fosses de plantations, et la végétalisation est généreuse. En effet, 75 arbres ont été plantés, sans compter les nombreuses plantes vivaces et la prairie mellifère. Les espèces sont majoritairement indigènes ou acclimatées comme l'érable champêtre, l'aulne ou le tilleul. Les noues paysagées du parking accueillent des vivaces et des arbustes comme des paropsis, des saules et des peupliers. Des espèces résistantes, comme des noisetiers et des amélanchiers, s'épanouissent dans des haies libres. Même le lac se pare de petites îles de biodiversité flottantes, dont les racines créent des abris pour les poissons, et la partie émergée remplit la fonction de nichoir à oiseaux.

Des principes déclinés jusqu'aux travaux

L'impact des travaux est également pensé en amont, avec une attention particulière aux déblais et remblais. Tous les déblais sont restés sur site, la fine épaisseur de terre a notamment été soigneusement grattée et mise de côté, puis amendée d'un apport extérieur. Des pierres ont été réemployées sur le site pour éviter le ravinement du talus.



MAÎTRE D'OUVRAGE **Mairie des Houches**

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur paysagiste (mandataire) : **Atelier LJN** | Concepteur architecte : **ARCHITHEMES** | BET VRD et OPC : **Alp'VRD**

SURFACE AMÉNAGÉE **10 889 m² (phase I)** | COÛT DES TRAVAUX **1 293 043 € HT** | COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER) **1 630 691 € TTC** | DÉBUT DU CHANTIER **09/2023** | MISE EN SERVICE **07/2024**

Marcellaz-Albanais | L'école, pièce centrale du puzzle villageois



Restructuration et extension du groupe scolaire

Rue des Écoles, 74150 Marcellaz-Albanais

Marcellaz-Albanais, à portée d'Annecy, donne une impression d'un petit écrin bien loin de la vie citadine. Ses douces collines caractéristiques et sa vie encore centralisée au cœur du village font son attractivité. Un enjeu que la municipalité, accompagnée du CAUE, a bien cerné : celui de maintenir et renforcer cette vivacité du centre-village. L'école est le lieu de vie par essence, c'est là où l'on apprend, où l'on grandit et où les parents se rencontrent. Ce projet a été initié et porté par Jean-Pierre Lacombe, maire décédé en juin 2025. Pour Éric Chassagne, son successeur, c'est « un investissement de longue durée, fait pour cent ans ». C'est pourquoi l'école Jules Ferry du village a concentré leurs efforts, et les contraintes d'aménagement ont été transformées

en atouts par l'architecte choisi pour ce projet, Vincent Rocques. Car il a fallu composer avec cette petite parcelle de centre-village imbriquée au sein de plusieurs équipements publics, entre l'église et la mairie. L'extension devait aussi conserver une cour qui ne soit pas un mouchoir de poche et un apport de lumière suffisant. Qui dit centre-village dit aussi patrimoine, et un enjeu de taille a été de créer une extension contemporaine qui ne dénature ni le bâti ni le paysage, proche comme lointain. Le bois, le béton et le verre, travaillés sous l'œil aiguisé de l'architecte et des artisans, se sont prêtés au jeu pour faire écho au bâti environnant, éclairer l'intérieur mais aussi mettre la lumière sur l'extérieur.



Apprendre à lire... l'architecture

Plus encore qu'un autre bâtiment public, une école doit avoir une lecture claire, à hauteur d'enfant. Le confort et l'évidence des circulations ont ainsi dicté l'agrandissement et la restructuration de l'école. L'extension, qui vient doubler la façade, accueille une salle de classe supplémentaire, un bureau de direction, une salle pour les enseignants, des sanitaires, des vestiaires et une salle d'archives. Depuis sa galerie vitrée en rez-de-chaussée sont désormais distribués les espaces, la circulation verticale ayant aussi été entièrement repensée. Les nouvelles circulations relient naturellement l'ancien et le neuf et prolongent les salles vers la galerie, devenue véritable espace de vie. Une percée au fond de la galerie, matérialisée par un châssis vitré pleine hauteur, fait oublier l'étroitesse et ouvre vers l'église toute proche.

La lisibilité de l'architecture a guidé chaque décision. En façade, les poteaux de bois sont visibles depuis l'extérieur, les menuiseries s'inscrivent entre leurs montants de bois intérieur et extérieur, dans un jeu de transparence et d'épaisseur. Sous le préau, les montants disparaissent presque, la technique s'efface pour laisser place à la simplicité de la ligne. À l'intérieur, dans l'escalier qui s'élève à travers la galerie, l'architecte a « gommé l'effort structurel » aux côtés des artisans pour renforcer la clarté d'écriture. L'architecte a tenu à

maîtriser la signalétique interne du bâtiment, qui aide également au repérage. Une manière de faire qu'a pleinement soutenue la maîtrise d'ouvrage.

La lumière à tous les étages

L'un des défis majeurs était de redonner de la luminosité aux anciennes salles, désormais en second jour. Le vitrage de la galerie apporte une dynamique nouvelle et crée un lien permanent avec l'extérieur. Des châssis vitrés hauts font désormais la séparation entre les salles de classe et l'extension, conférant outre l'apport lumineux une plus grande modernité. Même en second jour, la transparence permet un dialogue avec le paysage alentour : on perçoit la présence du village, des collines, du presbytère et de l'église. Les apports solaires passifs ont été optimisés, et la ventilation naturelle soigneusement étudiée. Les stores, intégrés aux poteaux de la façade de l'extension, pré-servent la pureté du dessin et permettent une protection solaire pour éviter les surchauffes estivales.

Coudre entre passé et présent

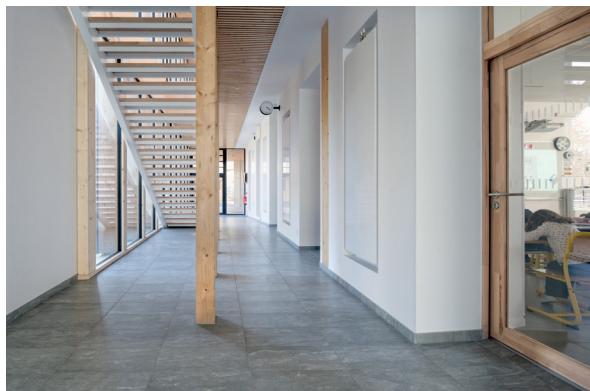
Autour de l'école, le presbytère et l'église composent un ensemble patrimonial minéral fort, typique du centre-bourg. L'extension, loin d'imiter, choisit de « broder » avec l'existant. Les murs en béton bouchardé évoquent la pierre taillée : une matière rugueuse et dense, travaillée « comme un

bout de rocher ». Le bardage en douglas, non traité, offre une surface doucement ébouriffée : trois profils trapézoïdaux alternent pour créer un relief subtil, accrochant la lumière au fil du jour. Ce bois, destiné à griser naturellement, rejoindra à terme la teinte minérale du centre-bourg. L'extension réalisée en structure bois massif a d'ailleurs été lauréat du prix départemental de la construction bois. Sur la façade ancienne, la pierre locale de molasse, utilisée traditionnellement en enduit, a été restaurée par un artisan. L'ensemble compose une véritable pièce urbaine, à la fois discrète et contemporaine.

Pérenniser les usages anciens, valoriser les futurs

La maîtrise d'ouvrage a souhaité aller plus loin en rénovant les quatre classes existantes, afin de garantir la cohérence d'ensemble. Les percements d'origine ont été reconvertis en portes vitrées ou en châssis fixes. Les nouvelles fenêtres, à un seul vantail, modernisent la façade tout en respectant son rythme d'origine.

Un soin particulier a été porté au mobilier, dessiné sur mesure, et à une salle polyvalente modulable permettant d'accueillir des ateliers. Une école pensée comme un lieu évolutif, capable de s'adapter aux besoins pédagogiques à venir. C'est une réponse modeste et exigeante, qui a permis de redonner à l'école sa place centrale dans le village.



MAÎTRE D'OUVRAGE Commune de Marcellaz Albanais

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur: **VRA Vincent Rocques architecte** | Économiste: **EIC2** | BET

Structure: **Teckibois** | BET Fluides: **Thermifluides**

SURFACE DE PLANCHER **933 m²** | SURFACE DES ESPACES EXTÉ-

RIEURS **200 m²** | NIVEAU PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

RE 2020 | COÛT DES TRAVAUX **1 900 000 € HT** | DÉBUT DU CHAN-

TIER **10/2023** | MISE EN SERVICE **02/2025**

Menthon-Saint-Bernard | De beaux matchs en perspective

Vestiaires du stade Jean Dutour

Le stade Jean Dutour de Menthon-Saint-Bernard bénéficie d'une situation exceptionnelle. Les deux plateformes aplanies pour les terrains – l'un en gazon et l'autre synthétique – sont au pied d'un coteau viticole surplombé par le château, en balcon au-dessus du lac d'Annecy. Les dents de Lanfon se dressent à l'ouest, et au nord le mont Baret domine les terrains.

À l'origine, le club de foot de Menthon-Saint-Bernard, l'ES Lanfonnet, construit lui-même ses deux vestiaires avec ses joueurs dans les années 1980. Ceux-ci, vétustes, ne répondent plus aux attentes d'un club en pleine croissance d'une part et se féminisant d'autre part. Le SIVOM de

304 route des Côtes, 74290 Menthon-Saint-Bernard

la Tournette, en charge des équipements sportifs, lance donc le projet de construction d'un nouveau bâtiment hébergeant huit vestiaires, un club-house et tous les équipements indispensables à un travail de qualité. Celui-ci se place à l'extrémité sud du terrain de gazon qui accueille les matchs, une originalité qui n'est pas sans déplaire au club. L'architecte Patrick Maisonet, qui a conçu le bâtiment, s'est évertué à lui donner une transparence centrale dès l'entrée qui donne de la perspective sur le terrain. Aujourd'hui, le site et le bâtiment sont riches de situations pour voir les terrains.



Compacité et minéralité

Le choix a été fait d'occuper le talus et d'y insérer un unique bâtiment semi-enterré, sur deux niveaux. Cette réponse compacte s'accordait avec les exigences budgétaires du programme. Le principe constructif est basé sur une extrême fonctionnalité réfléchie de concert avec les premiers utilisateurs de l'équipement : les joueurs et le bureau du club. Leur expérience de soixante ans a été précieuse pour pointer leurs besoins. La réponse proposée consiste en des éléments préfabriqués pré isolés, avec une « peau » extérieure et une « peau » intérieure. Les joints creux entre les éléments révèlent ce principe et donnent un calepinage apparent qui rythme le tout.

L'architecte a puisé son inspiration dans la minéralité des parois rocheuses des dents de Lanfon pour les façades. Les éléments de béton de l'enveloppe extérieure sont texturés, offrant une matrice rugueuse qui confère son identité au bâtiment, sans ajout d'élément factice rapporté et potentiellement fragile. Finalement, c'est un bâtiment dépouillé qui s'offre aux yeux, mais dont l'écho au paysage se saisit immédiatement. La covisibilité avec le château a dicté un toit végétalisé qui adoucit l'insertion du bâtiment dans ce paysage

sensible. Le parti-pris de cet équipement minimaliste, qui peut sembler radical au premier abord, a été suivi et soutenu par la maîtrise d'ouvrage.

Une écriture pérenne pour des usages intensifs

Les mêmes principes ont dicté la conception de l'intérieur du bâtiment, afin de lui garantir la robustesse nécessaire à des équipements très sollicités, accueillant des groupes parfois remplis d'une ferveur explosive ! L'architecte insiste sur le fait que la matérialité du projet découle directement des usages bien spécifiques à ce type de bâtiment dédié à une pratique sportive. Les vestiaires, tous équipés de douches, sont amenés à être très sollicités, les sols de caoutchouc parcourus de chausures à crampons, le foyer accueillera des festivités, du matériel sera déplacé et les portes seront poussées avec force. Ainsi, au béton qui est la matrice des murs et façades, s'ajoutent seulement l'acier des menuiseries et le bois des huisseries, ce qui engendre un vocabulaire épuré et durable, demandant peu de maintenance.

Pour répondre aux enjeux, les locaux sont hauts de plafond, permettant outre le confort une mise à distance des éléments techniques. Il n'y a pas

de faux plafond, tout est noyé dans la dalle. Le côté fonctionnel est effectivement assumé, ce que l'architecte a signifié par l'absence de distinction entre les menuiseries intérieures et extérieures.

Aux premières loges

L'entrée, faite de grandes baies vitrées, débouche directement sur le foyer central ou club-house, également vitré côté terrain. On est ainsi « aux premières loges » pour regarder le terrain. L'espace est discrètement soigné, car efficacité ne rime pas avec banalité. Un détail remarquable, le plafond de béton – tout comme le sol – reflète l'herbe verte du terrain grâce à sa légère brillance.

La terrasse qui prolonge le club-house permet un avantageux surplomb pour une vue panoramique. La rampe qui longe le bâtiment depuis l'étage supérieur au niveau du stade se mue en tribune pour accueillir le public. Encore une fois, et même dans les espaces attenants extérieurs, les éléments fonctionnels ont un double usage, évitant aussi du mobilier coûteux et fragile.

Côté sud, la porte s'ouvre en accordéon sur l'extérieur, créant un dialogue également selon cette orientation. La surélévation de l'entrée, au départ imposé par le Plan de Prévention des Risques du ruisseau du Nant, a permis de créer une placette ceinte d'une banquette pour la prolongation des festivités au dehors.

Un bâtiment « outil »

La maîtrise d'œuvre a su se plier au cahier des charges de la fédération, aux exigences techniques notamment de réponse à l'appel de puissance pour les douches, aux discussions alliant les trois communes du SIVOM et les joueurs, en livrant un bâtiment loin d'être standardisé. Et les usagers expriment un grand contentement d'avoir ce qu'ils appellent ces « outils pour travailler », adaptables et réversibles.



MAÎTRE D'OUVRAGE SIVOM de la Tournette

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur: **Maisonnet Locatelli & Chaveneau architectes** | Économiste: **Gatecc** | BET Structure: **Plantier** | BET Fluides: **CETBI** | BET VRD: **ALPVRD**

SURFACE DE PLANCHER **490 m²** | SURFACE DES ESPACES EXTERIEURS **225 m²** | COÛT DES TRAVAUX **1 802 701 € HT** | COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER) **2 163 241 € TTC** | DÉBUT DU CHANTIER **04/2022** | MISE EN SERVICE **10/2023**

Nernier | Une capitainerie arrivée à bon port



Aménagement du quai des dériveurs, du belvédère paysager et création d'une capitainerie communale

Quai des Dériveurs, 74140 Nernier

Au bord du lac Léman, le petit village de Nernier est accroché à son port de plaisance, enserré en fer à cheval entre ses deux jetées. Les belles bâties haut-savoyardes trapues s'égrènent au bord du lac. Avec sa capitainerie flambant neuve, Nernier entame un nouveau dialogue entre contemporain et vernaculaire, et entre le village et le lac. L'architecte Fabrice David, désormais associé sous le nom de Dess[e]in architectes, a mis ses connaissances des lieux à profit pour proposer cette petite architecture aux grands enjeux d'insertion dans un site majestueux. Des enjeux notamment soulevés par le CAUE qui a accompagné la définition du programme. Il était en effet

crucial de remplacer la capitainerie qui était jusqu'alors une pièce de 20m², ni lisible ni accessible et nécessitant une délocalisation des tâches en mairie. Outre l'inconfort généré pour le capitaine à temps plein, les deux agents municipaux et la secrétaire qui avaient besoin d'y travailler ponctuellement, il manquait une polarité d'accueil adapté pour les plaisanciers, mais aussi pour les visiteurs et les habitants. La capitainerie est devenue tout cela à la fois, dans un bâtiment compact qui engage une relation forte à son environnement. D'ailleurs, les espaces extérieurs ont aussi été aménagés en conséquence, selon une ligne toujours simple et sobre, se faisant oublier au profit du lac.



Un outil de travail pour la plaisance

Le projet est d'abord et avant tout celui de la capitainerie, dont la fonction première est de voir ce qu'il se passe sur le lac. Le principe d'une cabine vitrée sur trois de ses côtés a ainsi dicté la forme du bâtiment. Son étage émergent, accessible depuis le haut, abrite le bureau du capitaine, une salle de réunion donnant sur le lac et un espace technique à l'arrière. Les baies vitrées toute hauteur de cette « cabine » sont encastées dans la structure avec le moins d'éléments techniques apparents possibles : les menuiseries en aluminium sont fixées directement sur les piliers de bois qui soutiennent la toiture, allégeant l'ensemble. Cet étage forme un creux vitré comme enveloppé par la toiture de mélèze qui se retourne sur la façade à l'arrière, où des portes intégrées desservent discrètement le local technique. L'étage fait la part belle au bois, dont il constitue l'ossature. On retrouve le mélèze ou l'épicéa du toit au bardage jusqu'aux sous-faces de l'avancée de la toiture en trois-plis. Le bois ainsi accordé au verre réchauffe l'atmosphère et en fait un lieu de travail d'une grande qualité.

Le socle du bâtiment semi-enterré adossé à la pente s'ouvre sur le quai au niveau du port : il est quant à lui réservé au local du club de voile, aux sanitaires publics, aux locaux techniques et à un

kiosque loué à un exploitant pour une buvette et de la petite restauration. Le béton de la structure laissé brut et le sol de béton ciré sont majoritaires ici, adaptés aux usages. Le bâtiment compact sert donc un grand nombre d'usages, chacun lié à un accès évident facilité par la signalétique dessinée par l'architecte, enjeu attendu du programme.

Petit projet mais grands enjeux

Pour inscrire une architecture contemporaine qui ne dénature pas le patrimoine de Nernier, le lien au paysage et l'écho au lac ont été des fils conducteurs. C'est pourquoi il a été décidé de s'ancrer dans le terrain pour minimiser la prégnance du bâtiment et qu'il s'intègre au mieux dans la pente. L'apprivoisement de la pente se fait aussi par l'aménagement d'une rampe d'accès et d'un escalier en simples traverses de chemin de fer en bois. Le dessin du toit en ligne brisée évoque les mouvements d'eau du lac, une douce vague qui sait être discrète dans le paysage. L'absence de descentes de chéneaux visibles en minimise l'impact visuel, depuis l'extérieur et l'intérieur. Des vues qui sont aussi valorisées depuis l'intérieur, car le paysage file de part et d'autre, comme cadré dans l'enveloppe repliée du toit. Cette sorte de ruban est souligné par une bande d'aluminium sombre, éclai-

rée à la nuit tombée par un fil de LED. Le garde-corps emprunte au langage du nautisme, avec sa main-courante et son filet en inox transparent. Si le bâtiment est plus grand qu'auparavant, il est aussi plus discret, grâce à sa transparence et aux couleurs neutres et naturelles de ses matériaux.

Une capitainerie phare

Pièce maîtresse de la capitainerie, une terrasse prolonge l'étage émergé vitré, comme un balcon sur le lac. Elle participe pleinement au projet en accentuant ce dedans-dehors. Elle rend particulièrement attractive la salle publique mise à disposition pour les réunions associatives, et que de nombreux particuliers aimeraient voir accueillir leur anniversaire !

D'autres festivités locales ont pris leurs quartiers autour de cette nouvelle polarité que constituent la capitainerie et la vaste prairie qui la surplombe, comme les remises de prix du club de voile prenant des airs plus solennels sur la terrasse qui fait office d'esplanade.

Ainsi, pour les habitants comme pour les visiteurs, c'est un bâtiment qui vit, à la fois tourné vers le lac et ses usages, mais aussi vers le village (et son propre calendrier). Sa forme crée un nouveau signal dans le paysage de Nernier, une proue de verre et de bois joliment arrimée à quai.



MAÎTRE D'OUVRAGE **Commune de Nernier**

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur: **Fabrice DAVID architecte** | Économiste: **NCD** | BET Structure: **Symbiose bois, ESBA** | BET Fluides: **Projectec** | BET VRD: **Canel Ingénierie** | Paysagiste concepteur: **Akènes**

SURFACE DE PLANCHER **136 m²** | SURFACE DES ESPACES EXTÉRIEURS **700 m²** | COÛT DES TRAVAUX **735 615 € HT** | COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER) **1 035 008 € TTC** | DÉBUT DU CHANTIER **12/2022** | MISE EN SERVICE **01/2024**

Sallanches | Et en avant la musique !

École de musique, de danse et de théâtre

231 rue du capitaine Bulle, 74700 Sallanches

À Sallanches, les locaux actuels de l'école de musique n'étaient plus adaptés aux besoins et à la demande croissante d'inscriptions pour les cours d'arts vivants. La nouvelle structure, capable d'accueillir à terme 600 élèves, s'implante désormais le long de l'avenue de Genève, entre le gymnase du Rosay et le cinéma Mont-Blanc. « C'est un projet qui répond à un programme ambitieux et vertueux sur le plan environnemental, précise Yoann Nicolo, chargé d'opérations pour la mairie de Sallanches. Les matériaux sont biosourcés, la charpente et les menuiseries labellisées Bois des Alpes, pour une structure passive en énergie, bénéficiant d'une pompe à chaleur réversible alimentée par géothermie. L'ensemble est doté de 130 mètres carrés de panneaux photovoltaïques en toiture. » L'école se compose ainsi d'une salle de répétition pour les

groupes de musique locaux, une partie administrative et un espace d'accueil, une salle de danse articulée autour des vestiaires, deux salles d'éveil et de formation musicale pour les petits, une salle de percussion, une salle de théâtre et une grande salle de spectacle, sous forme d'auditorium, pour les représentations. L'un des principes du projet est de développer un bâtiment de plain-pied, avec un maximum d'éléments vitrés qui s'organisent autour du patio central, véritable puits de lumière naturelle, diffusée ensuite dans le cœur de l'édifice et les espaces contigus. En toiture, deux émergences dominent la salle de danse et l'auditorium, espaces élégants et modernes, donnant à l'ensemble de la structure une apparence très aérienne. Car l'architecture est un art qui consiste d'abord à savoir sur quel pied danser...



Quand le zinc donne le "La"

La toiture est habillée d'écailles de zinc à joints debout, dont le volume et les reliefs rendent hommage aux architectures traditionnelles, tandis que la charpente et l'ossature bois sont ceintes de murs de refend, dotés d'un sous-basement en béton. Telle une symphonie, le rythme et les équilibres des matériaux sont respectés, formant une architecture singulière, élégante, où les modénatrices se déplient harmonieusement dans un site très attrayant. La forme en tremplin de la toiture s'accorde avec les montagnes en arrière-plan, à l'instar du bardage en épicéa, saturé, qui se dessine en dent de scie et d'une teinte vert-sombre, évoquant les forêts alentour. Ajourées de brise-soleil orientables, les façades sont cajolées par des menuiseries en pin, rappelant que le bois, dans l'orchestre des matériaux, est un instrumentiste polyvalent. Le projet a d'ailleurs été lauréat du prix départemental de la construction bois 2025.

Dans les coulisses de l'architecture...

Un aménagement paysager est prévu autour du bâtiment, avec la création d'un parc visant à stimuler la créativité et apporter de la sérénité. La végétation permet aussi de jouer un rôle de tampon avec la route et le gymnase proche. À l'extrémité du parking se raccroche une rampe d'accès, permettant aux véhicules de décharger les instruments et le matériel destinés aux concerts. Dans cette partie du bâtiment se trouve non seulement un espace de dépôt et de stockage, mais aussi les coulisses et les loges, reliant ainsi l'entrée des artistes à l'auditorium.

Do-ré-mi-fa... Sol ?

« L'acoustique est l'un des grands enjeux de ce projet, aussi bien à l'intérieur des salles que dans la gestion avec l'extérieur, par respect pour le voisinage, témoigne l'architecte du projet de l'agence Link, mandataire et associée à DLD architectes. L'absorption acoustique sur les parois des murs intègre des éléments anti-vibratiles et les plafonds sont dessinés en pointe de diamant. Mais il y a aussi la question de la matérialité du sol, avec un

revêtement des espaces de circulation en marmoléum, un linoléum naturel, alors que l'auditorium et la salle de danse disposent de parquet massif, en hêtre et en frêne. » Le bureau d'études Génie acoustique est ainsi intervenu à chaque phase du projet au sein de l'équipe de maîtrise d'œuvre. Quant à la gestion des circulations et du confort intérieur, elle est remarquablement maîtrisée. Un espace de dilatation en partie arrière donne sur cinq salles de cours individuels, tandis que des châssis vitrés, tout le long des corridors, offrent beaucoup de transparence et de luminosité. « Ce bâtiment détient une emprise au sol très importante, ajoute l'architecte, mais nous ne voulions pas qu'il présente un sentiment de lourdeur, ou qu'il apparaisse comme trop compact. Il se définit avec une certaine légèreté, résultat d'une écriture contemporaine où prédominent le bois, les teintes claires, et surtout un dialogue qui s'instaure entre le dedans et le dehors grâce aux grandes ouvertures vitrées. Le patio arboré joue un rôle capital dans l'apport lumineux et dans la logique constructive. » C'est dans ce même patio que se dresse une jolie sculpture en béton brut et bois massif, dessinée par l'architecte, symbolisant une clé de Sol.



MAÎTRE D'OUVRAGE **Commune de Sallanches**

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur: **LINK architecte (mandataire) / DLD architectes** |

Économiste: **CM économiste** | BET Structure: **EVP Ingénierie** | BET

Fluides: **INGENIUM** | BET acoustique: **Génie Acoustique** | BET VRD: **B**

Ingénierie

SURFACE DE PLANCHER **1490 m²** | NIVEAU PERFORMANCE

ÉNERGÉTIQUE **E3C1** | COÛT DES TRAVAUX **7 247 465 € HT** | COÛT

DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER) **8 696 959 € TTC** | DÉBUT DU

CHANTIER **01/2023** | MISE EN SERVICE **09/2024**

Sallanches | Place apaisée, place vivante

Requalification de la place Charles Albert

Place Charles Albert, 74700 Sallanches

La place Charles Albert, centrale, fait partie d'un chapelet d'espaces publics s'égrenant le long de la Sallanche depuis le château des Rubins. Ces espaces de qualité, accompagnant la déclivité du cours d'eau qui rejoint l'Arve, sont très sollicités. La transformation de la place Charles Albert s'inscrit dans le projet d'apaisement du cœur de ville, qui connaît une intense circulation automobile due notamment aux proches stations de ski. Le cadre montagneux grandiose est d'ailleurs très présent, une vue emblématique de Sallanches étant orientée vers le Mont Blanc depuis la place. Les Aiguilles de Warens offrent leur profil déchiqueté au nord-est. À l'ouest, les Quatre

Têtes annoncent la chaîne des Aravis. La mise en valeur de ces vues a fait partie des objectifs de requalification de la place, pour que les habitants et visiteurs bénéficient d'un vaste espace vivant au cœur du centre historique. Les paysagistes, Christophe Veyrat-Parisien et Samuel Enjolras (atelier Plum), insistent sur le qualificatif « vivant », qui concerne aussi bien les humains que les autres êtres vivants. L'éclairage illustre ce choix fort : la place est volontairement peu éclairée et éteinte en pleine nuit. Ainsi, les végétaux et la faune ne sont pas dérangés, et l'on peut admirer le Mont Blanc au clair de lune...



Un regard en arrière

Pour saisir l'essence de ce lieu, il faut revenir sur la particularité du centre-ville, dessiné en 1840 après l'incendie qui le détruisit. Sa trame fut organisée en « carrés sardes » d'environ 50 par 50 m, des îlots bâtis de petits immeubles colorés contigus en R+2 et combles, au cœur central libre. Des rues de 10 m de large quadrillent l'ensemble. La place Charles Albert est composée de deux de ces carrés sardes libres de construction, chaque carré accueillant un monument : la fontaine de la Paix et le monument aux morts. Le projet réunifie la place auparavant scindée en un square autour de la fontaine et un parking, noyant le monument aux morts. Les paysagistes concepteurs ont choisi de se référer au patrimoine de la cité sarde tout en s'en distinguant, pour éviter toute symétrie rigide. L'attention au déjà-là passe par des clins d'œil à cette période : les modules de granit reprennent les mêmes dimensions que les dalles des trottoirs sardes. Elle passe aussi par le réemploi de matériaux : ces mêmes dalles ont été réemployées au maximum. Enfin, les agrégats du béton désactivé viennent des Houches, le stabilisé du Salève et le granit des Vosges, gages d'un moindre transport.

Un regard vers l'avenir

L'un des enjeux principaux a été de maintenir la vigueur commerçante, d'où un travail rapproché

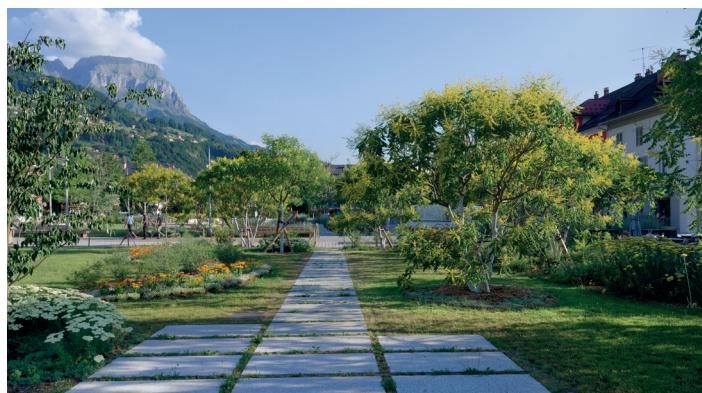
avec les commerçants aux abords de la place. Les concepteurs ont proposé de déplacer leurs terrasses sur la place, le seuil des commerces est également rehaussé pour qu'ils soient tous accessibles aux personnes à mobilité réduite. Sur le long terme, leurs besoins en places de livraisons et de stationnement ont été intégrés et sur le court terme, les travaux ont été phasés afin de ne pas les pénaliser. Le projet est avant tout celui d'un espace libéré de la voiture, propice à des usages urbains variés allant de la flânerie aux jeux sur la prairie, où chaque espace tire le meilleur de son orientation. Les places de stationnement du parking initial se retrouvent au parking souterrain de la ZAC Centre, ce qui a facilité l'acceptation du projet.

Un regard vers la ville

Loin d'être un îlot isolé, la place est connectée visuellement par ses matériaux aux rues et espaces adjacents. La topographie de la place, en pente vers le sud, a été mise à profit : plusieurs banquettes ont ainsi été dessinées. Le choix des arbres caduques n'est pas anodin, pour la lumière et la vue qu'ils permettent en hiver. Au centre de la place, la traversée piétonne prolonge logiquement les rues. La perspective dégagée sur le monument aux morts, qui n'est désormais plus clôturé, lui rend son éclat.

Un « triptyque eau-sol-végétal » réactif

Pour le plus grand bonheur des paysagistes, le sol de la place est profond et dépourvu de réseaux. La désimperméabilisation a été un acte fort : seules les grandes circulations piétonnes sont en béton désactivé, sinon, elles sont en sable. Les eaux de pluie – dont celles des toitures – s'infiltreront ainsi directement ou seront redirigées vers les fosses végétales. Tout ceci rassemble les conditions d'accueil du vivant, pour un espace arboré généreux : 80 arbres plantés et un grand nombre d'arbustes, vivaces et graminées. Les discussions avec le service des espaces verts ont été fructueuses et ont notamment abouti à des massifs appropriables par les agents. Un audacieux mail de savonniers en cépée crée un espace plus intime du côté est de la place. Sur la placette brumisée lors des chaleurs autour de la fontaine, les arbres plantés font référence à une ripisylve : aulnes, peupliers, saules. Au sud de la place et sur le pourtour du monument, on retrouve des tilleuls, des gleditsias... Ces derniers sont disposés en une triple allée, qui formera une voûte au-dessus des circulations piétonnes et automobiles. C'est en fin de compte une réelle « place-jardin, plus seulement une place d'apparat » qui est offerte aux habitants et visiteurs de Sallanches.



MAÎTRE D'OUVRAGE Commune de Sallanches

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur: Christophe Veyrat-Parisien (mandataire), Samuel Enjolras (Atelier Plum) et Franck FRANJOU (Concepteur Lumière) | BET
VRD: Alp'VRD Ingénierie

SURFACE AMÉNAGÉE 8 116 m² | COÛT DES TRAVAUX

2 511 675 € HT | COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)

3 385 000 € TTC | DÉBUT DU CHANTIER 02/2024 | MISE EN SERVICE 12/2024

Saint-Gervais-les-Bains | Un ascenseur à eaux (r)usées

Ascenseur incliné des thermes

392 allée du Dr Lepinay, 74170 Saint-Gervais-les-Bains

Les habitants de Saint-Gervais-les-Bains étaient déjà habitués au régime d'innovation qui caractérise les équipements publics de leur commune : un espace d'exposition d'art contemporain dans une pile de pont ou encore le réseau de mobilités qui se déploie sur le territoire – de l'ascenseur valléen aux navettes électriques gratuites. Mais de là à s'imaginer un jour remonter la pente à l'aide des eaux usées, il y avait un gouffre. Le projet suit pourtant la ligne directrice de la mairie, c'est-à-dire redonner la liberté grâce aux transports en commun et non pas grâce à la voiture, comme l'avaient vanté les années 1980. La topographie et l'éclatement des hameaux de

Saint-Gervais-les-Bains, dont les deux principaux sont le Fayet dans la vallée de l'Arve et le centre-bourg, ont motivé cette ingéniosité multimodale. C'est ainsi que depuis l'été 2024, un ascenseur incliné relie le parc des thermes au Fayet au bourg, accroché à flanc de montagne. Au-delà des objectifs de connexion évidents, qui concourent à ce que Saint-Gervais se réapproprie son thermalisme, on ne peut que saluer le geste fort de cet objet d'ingénierie de pointe qui se saisit d'un principe ancestral : celui du lest, du contre-poids et de la poulie. Le lest n'est pourtant pas des plus communs, car il s'agit d'eaux usées déviées du réseau qui viennent remplir le ballast sous la cabine !



À l'épreuve du temps

La technologie, déjà éprouvée pour le funiculaire de Fribourg en Suisse, a été développée à l'aide d'un marché de conception-réalisation, favorisant la pensée systémique et le prototypage. Remind architecte, du groupement mandaté par Poma, reconnaît la pertinence de cette procédure, au cours de laquelle il a pu affirmer ses intentions programmatiques tout en servant la technique de l'équipement. En effet, le concepteur des gares aval et amont défend l'idée d'assumer leur caractère technique et rappelle que même sans référence, il y a une réelle filiation avec les petits ouvrages métalliques singuliers du début du XXe siècle. Loin d'en faire des monuments, il les a imaginées non pas comme des marqueurs d'une époque, mais comme des bâtiments dédiés à leurs fonctions primaires d'abri de l'équipement et d'accueil des passagers, identifiables et durables dans le temps.

(Extra)ordinaire

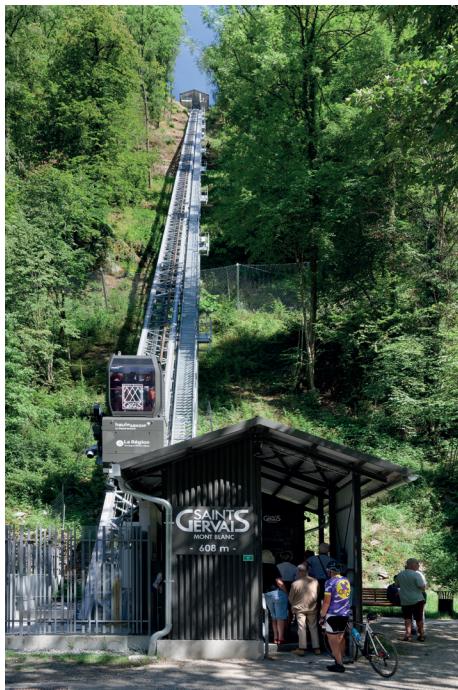
Le principe est astucieux : l'utilisation de la force gravitaire de l'eau comme énergie n'a rien de nouveau, et ici le peu d'électricité supplémentaire sert notamment à automatiser le tout, comme un ascenseur qu'on appelle en appuyant sur un bouton. Les eaux usées, depuis un réservoir intermédiaire, sont filtrées et injectées dans le ballast d'1 m³. Un filtre à charbon évite les odeurs. Lestée par ce poids, la cabine descend sur le rail et le contrepoids monte. À son arrivée, le contenu du ballast est vidé et rejoint le réseau des eaux usées. Allégée, la cabine peut remonter grâce au contrepoids. Au-delà de la liaison créée, par un trajet gravissant 177 m de dénivelé en moins de cinq minutes, c'est une véritable attraction, une « petite expérience » comme dit M. le Maire, innovante sur l'aspect énergétique – bien qu'ancestrale. La cabine suspendue, le paysage qui évolue lors du trajet sont des expériences aussi étonnantes que l'observation de la machinerie à l'œuvre.

L'ascenseur incliné, qui peut accueillir jusqu'à 16 passagers, est à la fois un objet du quotidien, avec des repères et un vocabulaire connus et une mobilité intrigante basée sur un réemploi peu courant. Ses passagers sont à l'image de ce choc entre quotidien et exceptionnel : ce sont aussi bien des résidents permanents et lycéens que des touristes et VTTistes.

Techniques et élégantes

La gare amont répond à des contraintes multiples : le contexte urbain avec la route départementale et le manque de place ont fait opter l'architecte pour un emplacement en encorbellement, au-dessus du vide. La gare se situe par ailleurs dans le périmètre de protection de l'ancien hôtel du Mont-Joly, monument inscrit. Les choix de conception se sont portés pour les deux gares sur des ouvrages simples, délicats et légers, alliant béton brut et métal. Les parois de tôle ondulée posées verticalement, en bardage sur le béton ou brutes, sont communes aux deux édicules. Même si le dialogue entre les gares aval et amont est clair, chacune est adaptée à son contexte : la première, au sein du parc des thermes réaménagé, se rapproche plus du kiosque, un abri transparent jouant avec les pleins et les vides. Ses proportions plus étroites lui permettent de s'intégrer parmi les hauts arbres et de paraître plus élancée devant la paroi quasi verticale à laquelle elle est adossée. Quant à la gare amont, la pente douce de son toit à deux pans s'intègre dans le panorama qui l'entoure, sans le cacher depuis la route. Le débord de son toit protège la coursive qui mène à l'ascenseur, dégageant des vues avantageuses pour les usagers.

C'est une vraie démarche à l'attention du piéton, sans parking en haut, gratuite qui plus est ! Encore une fois, la commune démontre sa capacité à détourner la fonction initiale des choses, pour s'inscrire dans son grand projet de mobilité.



MAÎTRE D'OUVRAGE Mairie de Saint-Gervais-les-Bains

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur: POMA (mandataire du groupement) | Architecte des gares : Remind architecte | BET Structure : MAURO (bâtiment) - STM Pugnat (ligne et viaduc) | BET Fluides: Profils Etudes

COÛT DES TRAVAUX 5 120 500 € HT | DÉBUT DU CHANTIER 04/2023 | MISE EN SERVICE 08/2024

Saint-Jean-d'Aulps | Rénover pour accueillir les saisonniers à bras ouverts

Restructuration et extension d'un centre de vacances en logements saisonniers

569 route de l'Abbaye, 74430 Saint-Jean-d'Aulps

Les territoires touristiques de montagne sont soumis à de fortes tensions sur l'habitat saisonnier, c'est de notoriété publique. La communauté de communes du Haut-Chablais, qui réunit 15 communes dont Saint-Jean-d'Aulps, prend le problème à bras le corps en proposant une offre de logements s'adressant aux saisonniers. L'ancienne colonie de vacances de la ville de Chelles, accessible à pied du centre-village, semblait tout indiquée. Le projet est à été confié à l'agence De Jong architectes.

Ce sont en tout 24 logements qui prennent désormais place dans deux bâtiments rénovés et une construction neuve : 20 studios individuels et 4 logements pour deux personnes. Ainsi les employés saisonniers peuvent-ils

mener une vie quotidienne ancrée dans le village, en ayant accès aux services. La gestion des baux est simplifiée: ce sont les employeurs qui louent les studios à la communauté de communes.

Sur les quatre bâtiments, deux sont conservés, dont un ancien garage. Un nouveau bâtiment est créé en haut du site, s'adressant sur la route qui mène à l'abbaye cistercienne. L'intention déterminante du projet a été de ne pas distinguer le neuf de l'existant rénové. Ainsi, les qualités inhérentes du bâtiment conservé en bas du site, dont les vastes ouvertures, ont déterminé les façades des deux autres bâtiments.



Une implantation dictée par l'existant

Le projet a composé avec les atouts et contraintes du site : une pente marquée mais offrant un palier intermédiaire, une zone humide en aval du site et bien sûr l'abbaye cistercienne proche. L'implantation des bâtiments est naturelle, forte d'une orientation est-ouest des toitures intuitive, perpendiculaire à la pente. Elle respecte donc la zone humide, bien reconnaissable à ses roseaux vigoureux. Un cheminement piéton, discret, dessert le bâtiment en contrebas du site, depuis l'accès haut. Le projet s'inscrit dans l'existant dans la mesure où le bâtiment nouvellement construit reste sur l'emprise du précédent démolî, profitant de la surface déjà aplatie.

Les logements étant tous tournés vers l'aval, à l'ouest, les circulations et espaces communs sont dans la partie est amont, côté route. Pour le bâtiment neuf adressé en léger retrait le long de la route, l'enjeu a été de rythmer la façade. Un pari réussi avec ses angles vitrés.

L'épure révèle la structure

Le bâtiment en contrebas du site avait une lecture brouillée par des éléments rapportés. Le travail des architectes a consisté à les supprimer pour retrouver le volume initial, dont la façade a été rythmée avec le bardage recouvert par un barreaudage se-

lon de larges bandes verticales. L'inspiration de la grange se ressent, avec l'omniprésence du bois dessinant les éléments pleins et ajourés des séchoirs. Le bois, du Douglas avec des nœuds apparents, a été pré-grisé afin de mieux s'intégrer aux alentours. Un détail notable, les toits sont décollés, ménageant ainsi un bandeau enduit, sans bardage, qui élance la volumétrie des bâtiments. La structure de l'existant, les dalles et les poutres, a été conservée. La largeur des ouvertures – 3 mètres – est remarquable, et a été conservée telle quelle. En effet, le choix a été fait de limiter au maximum les découpes et interventions dans le gros œuvre.

Un objectif de confort

Les travailleurs saisonniers le savent bien : le parc bâti vieillissant des stations de sports d'hiver où ils ont l'habitude de séjournier, manque cruellement de confort thermique. La maîtrise d'ouvrage a donc mis l'accent sur celui-ci, opérant une isolation par l'extérieur. À l'intérieur des bâtiments, la hauteur sous plafond est généreuse et la lumière pénètre largement via les vastes baies, une dans chaque studio. Des menuiseries en bois sont installées, malgré le budget réduit. Ces efforts de conception concourent à améliorer le confort thermique mais pas seulement, surtout pour les courtes journées d'hiver.

« Un projet d'intérêt collectif »

Pour les communes, c'est un acte fort et nécessaire. Par ce projet, qui a d'ailleurs bénéficié de subventions du département, de la région et de l'État, ce sont des bâtiments abandonnés qui ont été rénovés énergétiquement pour accueillir des publics qui sont des acteurs indispensables de l'économie locale et plus globalement du développement du territoire. Pourtant, force est de constater que les saisonniers sont souvent mal reçus. Ici, outre les bâtiments, des choses sont mises en place. Le lien est maintenu car la communauté de communes, via son Point accueil saisonniers, propose une forme de gardiennage avec une personne d'astreinte pour répondre aux besoins liés à la maintenance des logements et des bâtiments. L'objectif étant une prise en main des bâtiments fraîchement livrés, et d'en améliorer l'habitabilité. Selon ce même principe, des laveries communes gratuites sont installées dans les bâtiments. Dans l'idée de faire vivre au maximum les bâtiments et le village, un studio est gardé libre en cas de besoin d'hébergement en urgence. Pour l'intersaison, où la demande de logements pour saisonniers est moins pressante, il est envisagé de les proposer à des apprentis ou à des employés encore en période d'essai.



MAÎTRE D'OUVRAGE Communauté de Communes du Haut-Chablais

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur: **De Jong architectes** | Économiste: **CE2T** | BET Structure: **EDS** | BET Fluides: **BRIERE** | BET Acoustique: **REZ'ON** | Paysagiste concepteur : **Atelier LJN** | AMO : **AMOLAND**

SURFACE DE PLANCHER **767 m²** | SURFACE DES ESPACES EX-
TÉRIEURS **4 923 m²** | NIVEAU PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE **RT
2012** | COÛT DES TRAVAUX **2 612 055 € HT** | COÛT DE L'OPÉRATION
(HORS FONCIER) **2 898 619 € TTC** | DÉBUT DU CHANTIER **11/2022** |
MISE EN SERVICE **12/2024**

Saint-Pierre-en-Faucigny | Un trait d'union entre nature et culture

Réhabilitation et extension de la Villa Cohendier en espace culturel

833 route des Gorges du Borne, 74800 Saint-Pierre-en-Faucigny



Depuis novembre 2024, la villa Cohendier et son parc ont franchi une nouvelle étape de leur histoire. Les deux entités dialoguent plus que jamais pour offrir aux visiteurs une expérience sensorielle et pédagogique. La villa accueille un centre d'interprétation pour comprendre le territoire, ses enjeux et plus spécifiquement son lien à l'eau. La sensibilisation aux enjeux environnementaux se poursuit dans le parc où l'on peut flâner comme assister au festival Parc'Ô'Sciences depuis l'amphithéâtre. Le cheminement pour en arriver là mérite un regard en arrière. La propriété Cohendier sur laquelle trône la maison-forte est en pied de coteau, bordée par le Borne qui se jette dans l'Arve. Elle est traversée par un bief qui

alimente un moulin et une ancienne scierie : à Saint-Pierre-en-Faucigny, l'eau est déterminante géographiquement mais aussi pour les activités humaines. Dans les années 1950, une villa est construite à côté de l'étang présent dans le parc de la propriété Cohendier, en structure de béton mais se référant à l'architecture régionaliste. C'est cette villa et 8 000 m² du parc alentour que la commune acquiert en 2006. Le parc est tout de suite ouvert au public et plébiscité. Un concours d'architecture est lancé en 2018 pour réhabiliter et étendre la villa, dans le but d'en faire ce lieu témoin de l'histoire locale, environnementale et humaine.



Faire les ponts entre intérieur et extérieur

Le projet de l'agence d'architecture SILT, associée aux paysagistes de l'atelier LJN, propose d'implanter l'extension au ras de l'étang pour créer un réel dialogue entre la villa, son extension et le paysage. Ce parti pris englobant sera retenu par une maîtrise d'ouvrage très impliquée.

Loin d'une mise à distance entre la villa et l'étang, la nouvelle extension de 370 m² se présente comme une partie d'un parcours continu autour de l'eau. La coursive qui longe le bâtiment s'élargit élégamment en face du hall d'entrée et devient un belvédère en mélèze, en encorbellement sur l'eau. Ce petit parvis symbolise le trait d'union entre l'extension et le paysage. En façade, le choix du granit en parement unifie le neuf et l'ancien.

La première épaisseur de l'extension est dédiée aux fonctions d'accueil du public : hall, cafétéria, salle de conférence et d'ateliers, l'espace muséographique étant réservé à la villa. L'extension elle-même voit ses fonctions réparties selon deux bandes séparées, les pièces plus techniques étant disposées en retrait de celles donnant sur l'étang. Un toit végétalisé, adoucissant son rapport au paysage, surmonte ces parties. Une terrasse accessible depuis le premier étage de la villa coiffe le toit d'une partie de l'extension, accentuant le lien

entre intérieur et extérieur.

Les concepteurs défendent l'importance d'une positivité visuelle pour que l'œil puisse appréhender l'espace. C'est pourquoi les espaces du socle sont simplement les uns à côté des autres, sans couloir, séparés par des cloisons vitrées ou des structures de bois ajourées. De même, le parc a été aménagé de telle sorte que l'on puisse en voir le prolongement de l'autre côté de la clôture. Les grands sujets arborés appellent le regard et donnent cette impression d'immensité, et le bief aménagé est l'élément fédérateur entre les deux parcelles.

Toujours dans cette idée de percée visuelle, les architectes ont travaillé un axe horizontal depuis le hall jusqu'à la villa, et un axe vertical en ouvrant une trémie centrale dans le premier étage de la villa.

Faire les ponts entre passé et présent

La villa d'origine faisait partie de l'imaginaire collectif et présentait de belles qualités constructives. C'est pourquoi les architectes ont choisi de ne pas toucher à sa volumétrie. L'intervention déterminante a été de décaisser le terrain pour exploiter le rez-de-chaussée, qui avait jusqu'alors une fonction de sous-sol, et de positionner l'extension avec une hauteur rendue généreuse, en lieu et place de l'ancien perron. Le granit de celui-ci a notamment été

réemployé pour de petites écluses le long du bief. La réhabilitation a respecté les lieux tout en évoluant en ERP : au-delà des contraintes et normes, il s'est agi de se détourner d'une architecture domestique avec par exemple le choix de passer les ouvertures existantes à un venteau. L'ancien escalier a été maintenu, sublimé par le travail d'un serrurier local.

Pérennité, sobriété, simplicité

Comme il se doit dans un centre d'interprétation à vocation environnementale, le projet a suivi des principes d'exemplarité. Ses matériaux sont laissés bruts, bio- et géo-sourcés. Le granit utilisé vient de Saint-Gervais-les-Bains, à moins de 50 km de là. Le bois utilisé en bardage au fond de la coursive vient des Alpes. L'isolation – un mélange chanvre, coton, lin – et les menuiseries en bois concourent à en faire un bâtiment peu énergivore. Par ailleurs, une chaufferie bois discrètement intégrée a été construite à l'arrière du parc.

Les aménagements extérieurs se font aussi supports de pédagogie et prolongent le centre d'interprétation. Ce lieu d'agrément et de repos est propice à la pédagogie et à la découverte d'essences locales et d'oiseaux, par le renforcement de l'arborescence, la mise à jour du parcours de l'eau et le clin d'œil à son usage proto-industriel par les écluses.



MAÎTRE D'OUVRAGE Commune de Saint-Pierre-en-Faucigny

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur: **SILT** | Économiste: **ONNIX** | BET Structure: **Plantier** | BET Fluides: **Nicolas Ingénieries** | Paysagiste concepteur : **Atelier LJN** | BET Acoustique : **Link acoustique** | BET VRD : **ALP'VRD** | OPC : **AGI ingénierie**

SURFACE DE PLANCHER **787 m²** | SURFACE DES ESPACES EXTÉRIEURS **7000 m²** | NIVEAU PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE **RT 2012** | COÛT DES TRAVAUX **3 480 000 € HT** | COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER) **6 000 000 € TTC** | DÉBUT DU CHANTIER **2023** | MISE EN SERVICE **2024**

Servoz | Un hameau alpin nouvelle génération

Le hameau des Reines

237 route de Passy, 74310 Servoz

Servoz rassemble les caractéristiques d'un village alpin typique, aux hameaux dispersés. Le centre dense du village est relié au point de signal fort, constitué par l'église et son presbytère attenant, par le hameau des Reines. Cette opération portée par Sully immobilier, fruit d'une étroite collaboration entre la commune et ARIA architecture, s'inscrit dans une orientation d'aménagement et de programmation bien définie. Le nouveau hameau joue tout à fait son rôle de couture, à l'endroit où la densité du centre-village s'amorce, tout en s'estompant pour dialoguer avec la prairie libre et les vues vers les montagnes.

La vraie qualité du projet réside dans sa capacité à proposer une nouvelle densité, mais qui semble avoir

toujours été là. C'est avec surprise qu'on apprend que ce sont 38 logements dont 9 sociaux, des locaux de professionnels de santé et une micro-crèche qui sont abrités dans les trois bâtiments de l'opération. Pour autant, la sensation n'est nullement étouffante. Le hameau des Reines répond habilement au double enjeu d'offrir des vues aux résidents, tout en garantissant une densité de village. Une densité qui s'impose aujourd'hui pour libérer l'artificialisation des sols tout en offrant des logements aux personnes qui ont de plus en plus de difficultés à se loger à Chamonix par exemple. Le hameau a été rapidement peuplé, la preuve qu'il répondait à de forts enjeux du territoire. La micro-crèche a même une longue liste d'attente !



Dense certes, mais pas homogène

L'architecte associé Corrado Bertoletti de l'agence ARIA le rappelle justement : les hameaux anciens étaient tout sauf homogènes, fruits de construction et re-construction perpétuelles sur elles-mêmes, au gré des besoins et des opportunités. L'unité était toutefois garantie par le langage architectural assez restreint et la disponibilité locale des matériaux. C'est sur ce modèle que se déploient les trois bâtiments du hameau des Reines, posés de manière non strictement alignée, créant ici un resserrement – cadrage sur le paysage, là une respiration – placette de village.

L'ancien presbytère accolé à l'église appelle le regard par sa large façade typique des fermes haut-savoyardes. C'est tout naturellement que l'architecte a instauré un dialogue entre le premier des trois bâtiments qui composent le hameau et le presbytère. Il évoque ainsi la « fraternité entre les deux », du fait du toit à deux pans et de leurs proportions quasiment semblables. Un deuxième bâtiment à toit à deux pans est tourné vers le cœur de hameau. Un décroché, le faisant passer d'un R+1+combles à un simple R+1, fait le lien avec les maisons de particuliers le jouxtant.

La contemporanéité du projet s'exprime parti-

culièrement dans le choix d'une toiture terrasse plate pour le bâtiment au cœur du hameau, le plus proche de l'église. Ce bâtiment, en rupture avec les deux autres, exprime une unité plus franche. Porté par la commune, le bâtiment au toit plat qui cristallisait les inquiétudes, a finalement obtenu gain de cause. En fin de compte, c'est la preuve qu'il est possible de faire de « l'architecture qu'on aime faire, et intégrée dans le tissu rural existant ».

Le vernaculaire repensé

L'unité – mais pas l'homogénéité – est obtenue grâce à l'alliance traditionnelle mais revisitée du minéral en partie inférieure de la façade et du bois en partie supérieure. Ici, l'enduit est pourtant grège, se distinguant du blanc traditionnel. Le bac acier vient coiffer les toitures. Les motifs reprennent eux aussi les principes constructifs des fermes : le bardage a des dimensions irrégulières, des loggias sont affublées de tirants verticaux, creusées dans l'épaisseur de la façade et protégées par le toit. Un travail a été fait sur leurs garde-corps, où le barreaudage a la particularité d'être posé à 45°, en légère saillie. Les porches d'entrée se font bas, à l'image des bâties locales. Les menuiseries sont aussi en bois.

Contre toute attente, l'architecte s'est affranchi du large débord de toit, pour venir plutôt éviter les volumes compacts. Ainsi, tout concourt à obtenir une compacité constamment allégée et ajourée : le bardage s'espace pour devenir pare-vue, certains angles des bâtiments s'ouvrent de manière non systématique en un balcon.

Vues et lumières

Dans de telles configurations de bâtiments relativement bas et proches, il faut redoubler d'ingéniosité pour créer un lien avec l'extérieur, ménager des ouvertures tout en conservant l'intimité. Il va sans dire qu'en venant habiter au hameau des Reines, les résidents font le nécessaire choix de la socialité, tout en préservant une qualité de vie de village. Les espaces extérieurs sobres servent le projet, les murets se faisant banquettes, les arbustes conférant transparence ou opacité de manière opportune. Les stationnements se font en souterrain, et les places en surface sont regroupées à l'orée du hameau, le long de la route. La lumière naturelle n'est pas négligée : les logements bénéficient quasiment tous d'une double orientation, et des ouvertures en trapèze sur les pignons égagent les logements des combles.



MAÎTRE D'OUVRAGE **SCCV Le hameau des Reines (Sully Immobilier AURA)**

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur: **Aria Architecture** | Économiste: **Marangone** | BET Structure: **GP Structures** | BET Fluides: **Aria Fluides** | AMO : **AMOTEC**

SURFACE DE PLANCHER **2 567 m²** | SURFACE DES ESPACES EXTÉRIEURS **3 768 m²** | NIVEAU PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE **-10% RT 2012** | COÛT DES TRAVAUX **4 350 462 € HT** | COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER) **5 857 593 € TTC** | DÉBUT DU CHANTIER **09/2019** | MISE EN SERVICE **01/2022**

